

LES GRÈVES DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

par

Victor SCARDIGLI (1)

SOMMAIRE

1. Grèves et société globale : influence du contexte socio-politique et de la conjoncture économique.	83
2. Grèves et structures économiques : vers une analyse sectorielle des conflits	100
3. Conclusion	117

(1) Avec la collaboration de Joëlle DEBACHE, pour une partie des analyses statistiques.

Le souci de mieux comprendre les activités des ménages a conduit le CREDOC à développer, depuis plusieurs années, les recherches pluridisciplinaires sur l'évolution de la société française, en tant que contexte explicatif de la transformation des modes de vie.

La Division d'Analyse Sociale et de Prospective, qui est plus particulièrement chargée de cette analyse du changement social, avait effectué une première recherche rétrospective et prospective sur l'évolution de notre pays (1); il en est ressorti que le monde du travail constituait un des domaines à privilégier pour comprendre l'évolution des comportements, des systèmes de valeurs, des motivations, bref des modes de vie des habitants.

C'est dans cet esprit qu'a été entrepris un ensemble de recherches sur les relations professionnelles, notamment à l'instigation de la DATAR (2). Certaines de ces analyses nous ont conduits à nous interroger sur la stratégie des acteurs sociaux impliqués dans les rapports du travail, et sur la signification des tentatives d'institutionnalisation des pratiques contractuelles : ces composantes socio-politiques et historiques du problème sont abordées par Annette Jobert dans son article « Vers un nouveau style de relations professionnelles ? » (3). D'autres approches, considérant les conflits sociaux comme des révélateurs privilégiés des forces de changement dans une société industrielle, s'efforcent d'approfondir les significations des grèves.

Cette signification peut être recherchée au niveau des statistiques de grève : et ce sera l'objet du présent article. Mais les limites auxquelles se heurte vite une telle approche convaincront le lecteur, s'il en était besoin, de la nécessité de développer des analyses plus qualitatives, approfondissant des cas concrets de conflits sociaux.

Le présent article se propose donc de présenter et d'analyser les statistiques de grève, principale information chiffrée susceptible de caractériser les relations du travail. Plus précisément, il a pour objet d'introduire à une réflexion sur les déterminismes qui, au niveau de la société française et en particulier de son économie, « expliquent » le développement ou la régression des grèves.

Après avoir brièvement présenté les indices de grèves que nous avons utilisés, nous chercherons tout d'abord à mettre en évidence des régularités dans le niveau de grèves observé globalement en France depuis un demi-siècle, et plus particulièrement depuis les années 1950, en faisant la part des facteurs conjoncturels et celle d'une évolution structurelle de la société française.

Une analyse plus approfondie des statistiques de grèves ventilées par secteur d'activité économique nous donnera l'occasion d'avancer vers la

(1) Voir en particulier : P. KENDE, V. SCARDIGLI, *Modes de Vie 1985*, Rapport CREDOC, 1973; et V. SCARDIGLI, *La Société française : un avenir possible des modes de vie*, Analyse et Prévision, Octobre 1973.

(2) A. JOBERT, V. SCARDIGLI, *Pratiques contractuelles et conflits du travail*, Rapports CREDOC, 1973.

(3) A paraître in *Droit Social*, 1974.

recherche des « facteurs » liés aux caractéristiques des entreprises et des travailleurs.

Nous serons alors en mesure de préciser l'intérêt et les limites d'un effort de prospective des conflits du travail, prenant comme indicateur social les chiffres de grèves.

1. GRÈVES ET SOCIÉTÉ GLOBALE : INFLUENCE DU CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE ET DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La notion de conflit étant très imprécise, nous limitons notre analyse aux conflits « ouverts » entre la direction d'une entreprise et un groupe de travailleurs ou leur totalité.

Ces conflits peuvent prendre des formes différentes de celle de la grève classique : de la part des travailleurs, campagne auprès de l'opinion publique, et manifestations sur la voie publique, grève du zèle, séquestrations, pressions financières (menace de suppression des crédits accordés par la banque syndicale, en Allemagne Fédérale); de la part des employeurs, lock-out, etc...

Nous devons cependant nous contenter d'étudier l'évolution quantitative des conflits à partir des seules statistiques disponibles : celles des grèves. La source en est un questionnaire, rédigé par le chef d'établissement en grève, à la demande du préfet, qui transmet le document au Ministère du Travail. La grève y est définie comme une cessation collective d'activité due à une décision des salariés.

Ce document apporte essentiellement ⁽¹⁾ des informations quantitatives sur le secteur, la durée du conflit, le nombre de travailleurs touchés par le conflit, le nombre de grévistes.

Outre les biais introduits, par les termes du questionnaire, et surtout par la procédure de recueil de l'information, une autre difficulté d'exploitation de cette information vient du fait que certaines années n'ont donné lieu qu'à des évaluations très approximatives : c'est le cas de 1936 (et dans une moindre mesure 1937 et 1938), ainsi que 1968. Enfin, le fait que les données aient été autrefois annuelles interdit toute analyse causale fine, au niveau des modalités de déclenchement et de propagation d'une grève, trimestre après trimestre.

Enfin, la principale lacune réside dans le fait que les statistiques de grèves ne sont disponibles que pour le secteur privé et semi-public : le secteur

(1) Le questionnaire permet aussi, en principe, de connaître « l'origine ou motif principal de conflit », et même de dire si « le conflit s'est terminé pour les salariés par une réussite, un échec, ou une transaction ». Mais ces appréciations qualitatives se révèlent pratiquement très peu utilisables, faute d'une enquête directe auprès des travailleurs en grève.

public évite très pudiquement de publier toute statistique de grève, ce qui rend difficile la recherche d'un « indicateur social du monde du travail » susceptible de caractériser la société française.

Ces limites étant définies, il n'en reste pas moins que nous disposons d'un ensemble d'observations pratiquées, malgré quelques interruptions, de façon homogène depuis plus d'un demi-siècle.

Il est dès lors tentant de chercher, au niveau de séries aussi longues, des « tendances lourdes » susceptibles de caractériser l'évolution passée des relations professionnelles et plus largement du monde du travail; « trends » qui pourraient alors être prolongés pour permettre des prévisions, car il est clair que toute étude sur l'évolution des grèves comporte, en filigrane, une interrogation sur l'avenir : va-t-on vers des périodes de calme ou de troubles sociaux ? vers des changements qualitatifs dans les relations professionnelles ? Nous commencerons par rechercher de telles tendances sur un demi-siècle, avant de nous appesantir sur une période moins longue et ne comportant pas de rupture de continuité.

Dans l'ensemble de cette étude, nous suivrons souvent la démarche adoptée par Robert Goetz-Girey, dans sa remarquable analyse statistique du mouvement des grèves en France (1). Cet auteur distinguait cinq composantes des grèves :

- a) la fréquence, c'est-à-dire le nombre de grèves par an;
- b) l'extension, c'est-à-dire le nombre de personnes atteintes;
- c) l'intensité, c'est-à-dire le nombre de journées de travail perdues pour fait de grève;
- d) l'ampleur : nombre de personnes par grève (rapport b/a);
- e) la durée : nombre de journées perdues par personne (rapport c/b).

Ces différents indices apportent des informations distinctes; dans la suite du travail, nous utiliserons les indices *a* et surtout *c*.

Un demi-siècle de conflits du travail

Le graphique 1 présente l'évolution des deux indices : nombre de grèves et nombre de journées perdues, depuis la première guerre mondiale.

Sur le problème de savoir si l'on va ou non vers la « paix sociale », le graphique conduit à conclure à l'absence de tendance prédominante, en hausse ou en baisse.

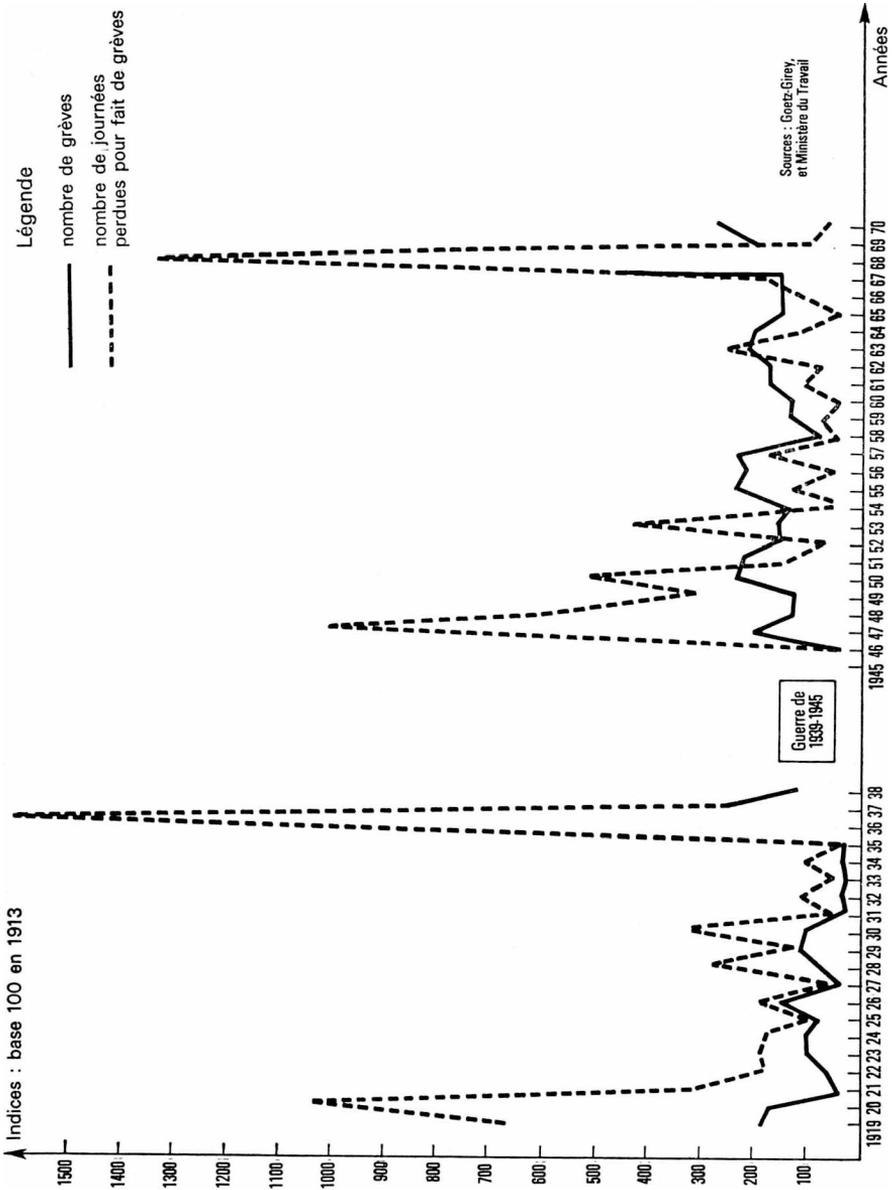
Le demi-siècle considéré ne permet en effet d'observer *aucune régularité sur une période aussi longue*, du fait des « pointes », ruptures introduites par les conflits de 1936 et 1968, comme par les troubles consécutifs aux guerres (1919-1921, et 1946-1948). Le graphique est, au contraire, un résumé saisissant de l'histoire sociale française, toute faite d'alternances : alternance

(1) *Le mouvement des grèves en France*. Éditions Sirey, Paris, 1965, 220 p.

de longues périodes de calme apparent, et d'explosions brutales; d'assouplissement (ou de détérioration) de la négociation collective, et de réactivation soudaine des conflits et accords.

D'autre part, la superposition des deux tracés montre une *transformation assez nette de la nature des conflits*, transformation déjà observée par plusieurs auteurs et notamment par Goetz-Girey : alors que le tracé « nombre

GRAPHIQUE 1
Un demi-siècle de conflits



de grèves » était toujours inférieur à celui du « nombre de journées » de 1919 à 1950, la situation s'est renversée depuis. L'analyse pratiquée par Goetz-Girey sur les trois autres indices (pour la seule période 1919-1962) montre que ces changements s'accompagnent d'une très forte élévation du nombre de grévistes. En d'autres termes, les conflits ont tendance à être plus globaux, mais d'une durée beaucoup plus courte.

Enfin, il semble exister une asymptote, un niveau minimal de conflits et de grèves au-dessous duquel notre pays n'est jamais descendu.

Les interprétations de ce minimum peuvent, bien entendu, diverger : l'existence d'un tel minimum traduit, à tout le moins, l'impossibilité d'encadrer, de réguler entièrement les relations professionnelles sans rapport de forces : l'univers du travail restant en permanence agité par un mouvement brownien de grèves.

Il peut aussi signifier que le système économique libéral, pour fonctionner, a besoin d'un « *tapis de grèves* » qui n'est pas sans rappeler le concept du « tapis de chômeurs » nécessaire à l'expansion, dans certaines théories libérales. Dans les deux cas, ce minimum montre les limites du rêve de la « paix sociale ».

En somme, la période 1919-1970 ne peut donner lieu à une approche mécaniste, cherchant, au niveau de seuls chiffres de conflits, des régularités statistiques susceptibles de permettre l'élaboration d'un modèle prévisionnel.

Dans cette approche, le nombre de journées perdues se révèle constituer un assez bon indice de l'état global des relations professionnelles. Il a en effet un bon pouvoir descriptif, puisqu'il permet de suivre à la fois l'histoire des grèves, et de la négociation collective dans sa lente dégradation suivie de sa réactivation, en 1936 comme en 1968. Il possède même un certain pouvoir prédictif, puisqu'il montre la répétitivité du cycle : assouplissement de la négociation collective — accumulation d'insatisfactions — explosions — réactivation de la négociation — assouplissement...

Mais il n'a pas à proprement parler de pouvoir prévisionnel, puisqu'on ne peut prétendre préciser ni le niveau de conflits dans les années à venir, ni la date d'éventuelles explosions.

En définitive, on aboutit à deux possibilités d'interprétation anti-nomiques : ou bien il y a, depuis un demi-siècle, une évolution vers un modèle consensuel (société de moins en moins conflictuelle), entrecoupée de crises d'origine exogène; ou bien les graphiques signifient au contraire l'impossibilité d'une évolution consensuelle de notre société, tout progrès apparent vers le consensus s'accompagnant d'un accroissement de tensions qui finit par provoquer un « retour de manivelle ».

L'après-guerre : les grèves replacées dans leur contexte politique et social

Après cette vue d'ensemble, entreprenons à présent une analyse approfondie d'une période plus homogène et mieux connue : la période de l'après-guerre, et plus particulièrement les deux dernières décennies (1950 à 1971).

Le choix de cette période d'observation permet d'éliminer la période de l'immédiate après-guerre, où le niveau très élevé de conflits relevait d'explications très complexes et dont la spécificité était de peu d'intérêt pour notre recherche de tendances profondes.

L'analyse s'est, pour le moment, limitée à l'indicateur d'intensité des grèves.

Faute d'informations précises sur la main-d'œuvre d'avant-guerre, nous n'avons pu jusqu'à présent relativiser les deux indices sur l'ensemble de la période 1919-1971 en tenant compte de la croissance très rapide du nombre de travailleurs susceptibles de faire grève : or, cette déformation considérable de la population active limite l'intérêt des indices bruts. Cette difficulté n'existant plus pour la période d'après la seconde guerre mondiale, nous avons calculé un indicateur qui est le rapport du nombre de journées perdues sur le nombre de salariés, rapport que nous avons multiplié par 1 000 pour obtenir finalement l'« indice relatif de grèves » : nombre de journées de travail perdues pour fait de grève, pour 1 000 salariés, par année (1).

Ce qui frappe dans l'évolution de cet indice relatif, c'est la très forte variabilité du niveau de l'indice d'une année à l'autre.

De 1950 à 1971, le nombre annuel relatif des journées perdues du fait des grèves a varié entre 80 et 12 000, ce qui signifie qu'il peut être 150 fois plus élevé d'une année sur l'autre.

Cette possibilité de fluctuations considérables suffit à résumer la vanité de tout effort pour prévoir de façon précise le nombre de grèves.

Essayons cependant de dégager des leçons, d'une part de l'analyse de l'« enveloppe » qui contient l'ensemble des observations effectuées, d'autre part de la recherche de sous-périodes dans l'histoire des grèves.

Le graphique 2 esquisse l'évolution des minima et maxima depuis 1950.

Si la tendance générale en ce qui concerne les maxima n'apparaît pas nettement, en revanche le mouvement des minima est nettement descendant, malgré l'exception de 1962.

On peut dès lors préciser la notion de « tapis de grèves » : le nombre des journées perdues pendant les années de « calme social » tend à s'établir autour de 100 à 150 journées pour 1 000 salariés, soit 0,10 à 0,15 journées annuellement perdues pour un salarié pour la période observée.

Nous nous trouvons donc en présence de minima prévisibles (au moins sur une large période), et de maxima non prévisibles. Quels sont les rapports qui unissent ces deux composantes de l'histoire récente des conflits du travail ?

(1) La construction de cet indice a posé deux problèmes :

— L'absence de statistiques détaillées sur les effectifs des salariés en 1953 a été résolue par interpolation;

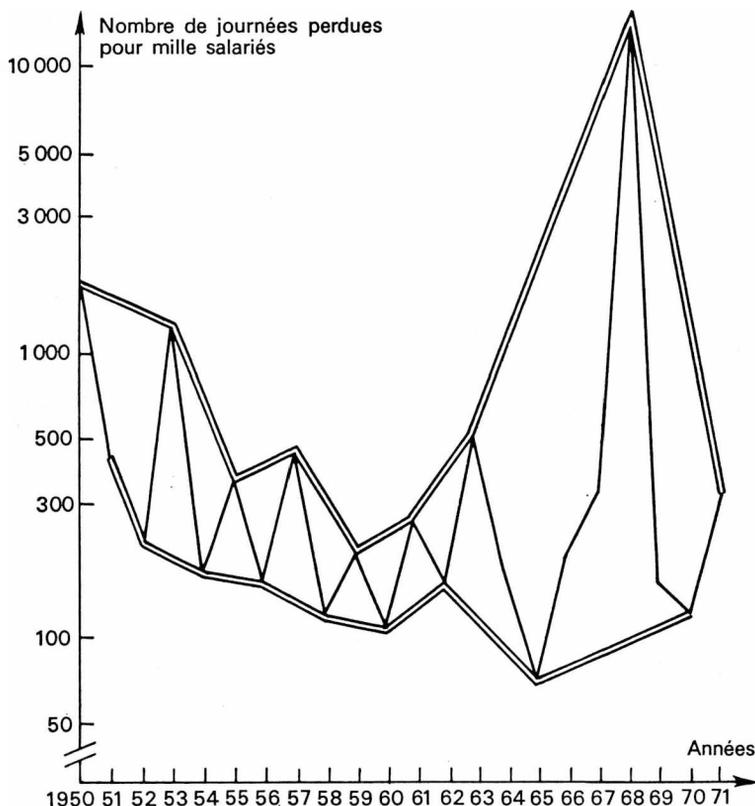
— Pour 1968, nous ne disposons que d'une approximation grossière de l'INSEE, qui estime à 150 millions le nombre de journées perdues du fait des grèves.

Une première voie d'interprétation consisterait à voir dans les maxima des symptômes de malaise passer d'une société, dont l'état normal serait décrit par la courbe des minima. Selon cette vision iréniste des choses, la société française serait donc en train de parvenir à la paix sociale, malgré des accidents de parcours.

Nous estimons qu'il est plus légitime d'accorder le même poids aux périodes de calme relatif et aux explosions : chacune doit être considérée comme la manifestation de forces profondes de notre société.

Nous sommes, dès lors, conduits à un système explicatif dans lequel ces deux courbes renvoient à des domaines différents de l'évolution du pays. Nous avons développé ailleurs ⁽¹⁾ ce système explicatif, selon lequel le modèle français des relations professionnelles demeure celui d'un équilibre

GRAPHIQUE 2
Indice relatif de grèves depuis 1950



(1) V. SCARDIGLI, *Mode de vie et inégalités : éléments pour une prospective du changement social*, Current Research in Sociology, Margaret S. Archer Editor, Mouton, 1974.

toujours instable entre forces difficiles à concilier, mais indissolublement liées. La « tendance lourde » à l'abaissement du niveau de conflits (tendance qui n'est pas même évidente, étant donné l'importance des limites de l'instrument de mesure) recouvre tout à la fois un accord sur un moyen de régulation des rapports sociaux, et un désaccord complet sur les finalités; un début de discussion sur certains problèmes classiques du monde du travail, mais au prix d'un refoulement croissant d'autres frustrations inexprimées, et d'un déplacement des luttes vers d'autres domaines de la vie sociale.

Il est souvent fructueux de regrouper les observations conjoncturelles par périodes de quelques années, et de confronter pour chaque période les caractéristiques de grèves et les caractéristiques du contexte politique, économique (intérieur et extérieur à la France), et social.

Le choix de ces périodes s'est fait en fonction des deux critères suivants :

— chaque période se situe dans un contexte politique ou économique spécifique.

— chacune est caractérisée par une courbe de grève spécifique; on peut par exemple distinguer les fluctuations annuelles et de faible amplitude entre 1954 et 1962, des fluctuations bi-annuelles et de forte amplitude observées d'abord entre 1950 et 1953, puis entre 1963 et 1971. Au sein de cette dernière période, il apparaît en outre nécessaire d'isoler le niveau aberrant (au sens statistique) atteint par les grèves en 1968.

On peut ainsi distinguer cinq sous-périodes ou moments, que nous avons figurés sur le graphique 3 et qui ont les caractéristiques suivantes en ce qui concerne les grèves :

	Moyenne	Fluctuations
	—	—
1950-1953 . .	865	fortes, bi-annuelles
1964-1962 . .	221	faibles, annuelles
1963-1967 . .	271	fortes, bi-annuelles
1968	12 000	très fortes
1969-1971 . .	206	assez fortes, bi-annuelles

Pour chacune de ces périodes, nous avons pratiqué une confrontation de l'histoire récente de notre pays et de l'indice de grèves : elle confirme, s'il en était besoin, l'étroitesse des liens qui unissent le monde du travail et la société globale.

Cette interdépendance apparaît tout d'abord dans la prédominance du politique. La conjoncture politique intérieure paraît en effet devoir être invoquée pour expliquer le bas niveau de conflits en 1965, année d'élections présidentielles; de même qu'en 1973. Plus largement, le calme relatif qui caractérise la période 1954-1962 et surtout 1958 à 1962 coïncide approximativement avec le développement du drame algérien et la recherche d'une solution à ce problème, recherche qui semble avoir accaparé les énergies

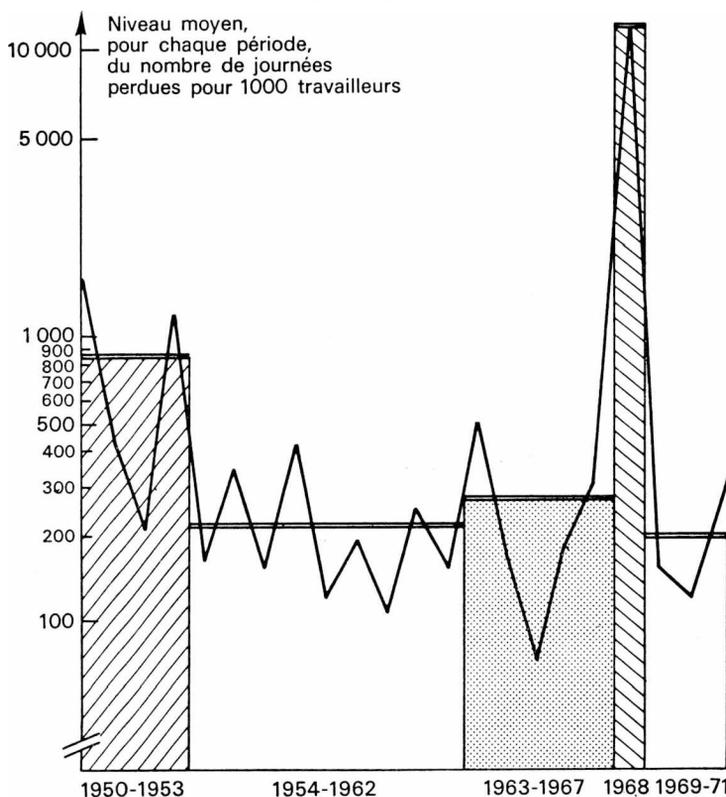
de la plupart des acteurs sociaux au détriment des problèmes du travail. Inversement, le haut niveau de conflits durant la période 1950-1953 coïncidait avec la guerre froide, la création de la CECA, l'abandon de la participation au pouvoir des partis de gauche, le vote d'une loi électorale défavorable au PCF : autant de démonstrations de cette « solidarité dans les luttes » que nous avons analysée à propos de la stratégie des syndicats ouvriers.

L'année 1968 est, enfin, bien évidemment le meilleur exemple de l'interpénétration des différents domaines de la vie du pays.

Plus largement, le « tracé de fond » de la courbe des conflits suit le rythme des pulsations de la vie économique. Les grandes secousses mondiales ont leur traduction directe dans les très hauts niveaux de grèves observés dans les périodes 1919-1920, et 1946-1950 (les manifestations de la crise de 1928-1930 sont cependant beaucoup moins nettes), comme le montre le graphique 3.

De même le niveau assez élevé en 1950-1953 marque-t-il la dégradation du pouvoir d'achat des ménages; tandis qu'une partie des grèves apparaissant à partir de 1963 traduit les conséquences sociales de la modernisation de notre économie.

GRAPHIQUE 3
Cinq sous-périodes



Enfin, dans une moindre mesure semble-t-il, la courbe de conflits révèle l'emprise du mouvement syndical sur le monde du travail : la faiblesse et la division des confédérations ouvrières ont pour conséquence un niveau de grèves relativement bas, et une forte prédominance des préoccupations concernant la vie politique intérieure, pendant la période 1954-1962, et à nouveau en 1969-1970; le rapprochement des centrales ouvrières dans la période 1963-1967, et à nouveau en 1971, se traduit par un niveau plus élevé de conflits.

Après cette analyse de ces diverses périodes de l'histoire récente des grèves, passons à la recherche, année après année, de la relation entre le niveau de grève et la conjoncture française, en particulier dans le domaine économique.

Grèves et conjoncture économique

Au niveau global, nous avons déjà constaté qu'aucune tendance générale à la diminution des conflits ne se dégageait depuis la fin de la seconde guerre mondiale, alors même que la Production Intérieure Brute a connu un développement rapide, et que la consommation par tête s'est accrue en moyenne de 5 % par an en volume. On doit donc conclure que, contrairement au rêve longtemps caressé par les partisans du libéralisme économique, une *croissance*, même rapide et relativement régulière, ne suffit pas à désarmer les revendications des travailleurs.

Les à-coups dans la croissance seraient-ils plus directement responsables des hauts niveaux de grèves?

Il n'est pas aisé de passer d'une observation de correspondances à une explication en termes de causalité. L'annualité de nos données nivelle en effet les phénomènes : ainsi, les pertes de production en mai et juin 1968 ont été entièrement rattrapées durant le second semestre; il en résulte qu'aucun fléchissement de la croissance n'apparaît pour l'ensemble de l'année 1968. Seule, une analyse mensuelle ou trimestrielle permettrait de déceler certaines séquences temporelles du type grève → baisse de productivité, ou au contraire baisse de productivité → grève. Ensuite, et surtout, la causalité est vraisemblablement circulaire, dans la plupart des cas : une grève importante signifie une perte de production, qui peut se répercuter sur les salaires, le niveau de l'emploi, les attitudes patronales dans la négociation, lesquels à leur tour peuvent susciter un mouvement de grèves.

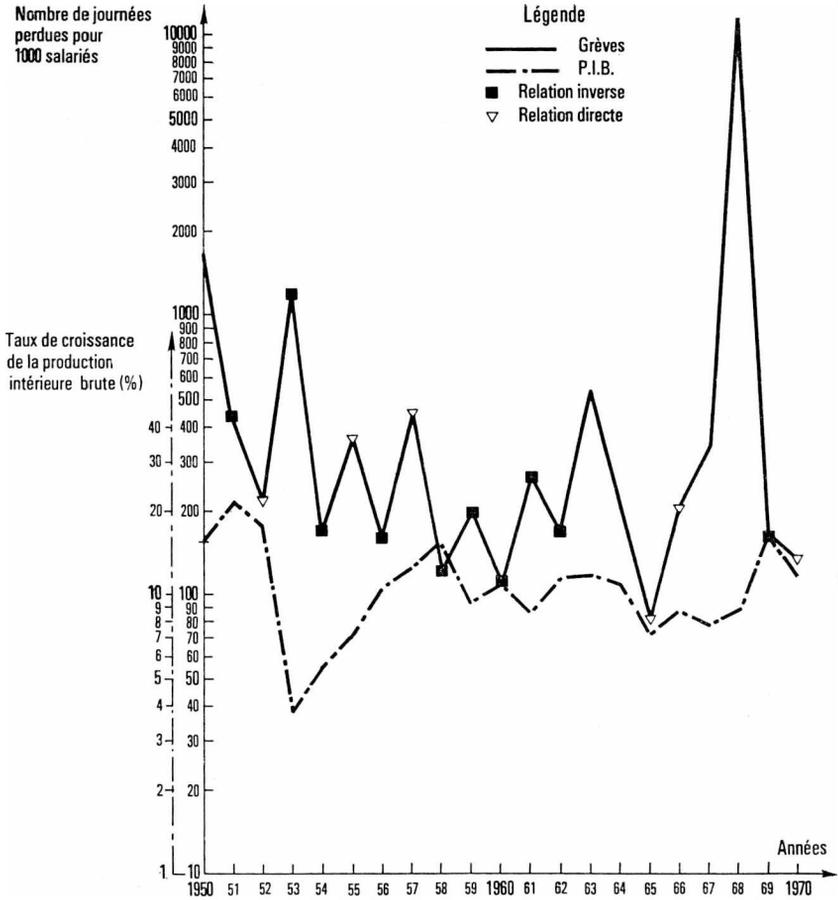
Contentons-nous donc d'une analyse consistant à superposer les variations du taux de croissance de la PIB, et le mouvement des grèves. Le graphique 4 présente l'évolution de la PIB en valeur, une analyse ultérieure distinguant l'effet de l'inflation.

Quelle liaison devons-nous nous attendre à observer? La réponse n'étant pas évidente, nous allons nous efforcer de tester deux hypothèses qui sont opposées pour le statisticien, même si elles ne sont pas entièrement contradictoires pour l'économiste.

GRAPHIQUE 4

Grèves et croissance

Comparaison des conflits (nombre de journées perdues pour fait de grève, pour 1 000 salariés) et de la PIB (Taux de croissance annuel, en valeur), pendant la période 1950-1970.



On peut tout d'abord faire l'hypothèse d'une relation inverse entre les variations du taux de croissance de la PIB et le mouvement des grèves.

On peut, par exemple, avancer qu'en période de bonne conjoncture (où le taux de croissance de la PIB augmente) le plein-emploi est mieux assuré, les grèves dues à la crainte du chômage sont donc peu nombreuses. Quand des revendications sont formulées aux chefs d'entreprises, ceux-ci cèdent plus volontiers pour éviter de casser l'expansion, et ceci d'autant qu'en période de croissance inflationniste, l'argent facile permet d'assurer la trésorerie, et la hausse des prix laisse espérer le maintien des profits.

Au contraire, en période de ralentissement du taux de croissance de la PIB, la crainte du chômage, la crainte du freinage des salaires, la perte du pouvoir d'achat (si de plus, il y a inflation), la volonté du patronat de ne pas céder face aux revendications qui leur paraissent inopportunes, peuvent être à l'origine de poussées de grèves.

L'examen du graphique 4 amène à constater que dix couples d'années vérifient cette relation : (1950-1951), (1952-1953), (1953-1954), (1955-1956), (1957-1958), (1958-1959), (1959-1960), (1960-1961), (1961-1962), (1968-1969).

On pourrait compléter cette analyse en faisant l'hypothèse qu'un décalage temporel relativement grand — permettant, dans ce cas, de parler de causalité — peut s'introduire entre croissance et grèves. Ainsi, un taux élevé de croissance entraînerait un abaissement de l'indicateur de conflit l'année suivante, ce qui semble vrai pour l'année 1951-1952; à l'inverse, un ralentissement de la croissance pendant la période 1959-1967 « expliquerait » en partie l'explosion de 1968.

Mais on peut tout aussi bien étudier l'hypothèse d'une relation directe entre PIB et grèves.

On peut, en effet, penser qu'en période de croissance forte, les travailleurs désirent maintenir ou accroître la part de prospérité qui leur échoit, et estiment cette revendication plus facile à satisfaire; parallèlement, la surcharge de travail, la montée des prix (donc la perte du pouvoir d'achat) peuvent créer une conjoncture favorable aux conflits. En période de ralentissement, la crainte du chômage, la moindre charge de travail, la baisse du taux de croissance des prix peuvent au contraire créer une conjoncture peu favorable aux conflits.

L'examen du graphique montre que cette hypothèse est vérifiée pour six couples d'années : (1951-1952), (1954-1955), (1956-1957), (1964-1965), (1965-1966), (1969-1970).

On notera que, ici comme dans l'hypothèse précédente, il serait légitime de rechercher des décalages temporels, la forte baisse de production en 1953 incitant les travailleurs à réduire leurs revendications en 1954, etc...

On voit, dès lors, qu'on boucle le cercle d'explications contradictoires : le bas niveau de conflits d'une année peut aussi bien « s'expliquer » par les difficultés économiques inquiétantes de l'année précédente, que par la prospérité rassurante de l'année en cours, laquelle à son tour peut « s'expliquer » par le fait que le nombre d'heures travaillées a été très élevé.

Cette contradiction s'atténue si l'on distingue deux grandes périodes assez nettement séparées : de 1950 à 1962, il existe une relation nette entre variations conjoncturelles de la croissance et des conflits, bien que la nature de cette relation varie d'une année à l'autre; après 1962, la correspondance entre ces deux indicateurs se relâche. Tout se passe comme si le monde du travail avait vécu au rythme de ses pulsations propres, déconnecté des problèmes politiques intérieurs et extérieurs qui agitaient la vie de notre

pays jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie; après 1962, on assisterait à une interpénétration croissante de tous les domaines de la vie de notre pays : les grèves ont moins souvent un lien avec les problèmes proprement économiques des travailleurs, et plus souvent avec les problèmes politiques, les conditions de vie, etc...

L'enrichissement moyen constaté sur la période analysée ne doit pas faire oublier le cortège de « nuisances sociales » qui ont été provoquées par l'expansion, ou du moins qui l'ont accompagnée, lors de certaines sous-périodes. Voyons donc à présent quelle relation unit le niveau de grèves et l'inflation, le chômage, la désépargne.

En ce qui concerne l'érosion monétaire, l'indice utilisé est celui du rythme annuel de variation des prix de la production intérieure brute.

Une analyse statistique « aveugle » montre qu'il n'existe aucune corrélation entre inflation et grèves : la valeur du coefficient de corrélation par rang (1) est de 0,03 sur l'ensemble de la période 1950-1971.

Cette absence de liaison est surprenante, et conduit à se demander si l'inflation lèse vraiment les intérêts des travailleurs, qu'on les apprécie à travers l'enrichissement moyen de la nation (PIB) ou plus directement au niveau des salaires.

Le graphique 5 superpose les taux de croissance de la PIB, du niveau des prix, et le niveau de grèves : il fait apparaître les cas où la hausse des prix a dépassé celle de la PIB, annulant par conséquent, pour les habitants du pays, les avantages de la croissance. Ce phénomène s'est produit en 1951 et 1958 : or, il n'a été accompagné, ni même suivi l'année d'après par un niveau de grèves remarquablement élevé ou bas.

On peut donc conclure que dans la période étudiée, la hausse des prix n'a pas entraîné des mouvements massifs de revendication. Or, il paraît étonnant que les travailleurs soient bernés de façon durable par l'illusion monétaire. Il est donc probable que des mécanismes économiques suffisamment puissants sont parvenus à assurer aux travailleurs une croissance de leurs ressources qui reste supérieure à zéro; en d'autres termes, en période d'inflation, les travailleurs reçoivent de fortes augmentations de salaire, de sorte que leur pouvoir d'achat réel croît plus vite qu'en période de croissance modérée des prix.

(1) Nous avons utilisé le coefficient de corrélation par rang de Spearman, R_s .

Le calcul consiste à ranger les années par ordre décroissant de rythme de variation (l'année qui a connu la plus forte flambée des prix sera donc la première); on procède de même pour l'indice annuel de grèves. Une corrélation fortement positive indiquerait que les deux ordres ainsi obtenus sont voisins, ou en d'autres termes que certaines années connaissent à la fois inflation et tensions sociales, tandis que le calme social et la stabilité des prix coïncident sur d'autres années.

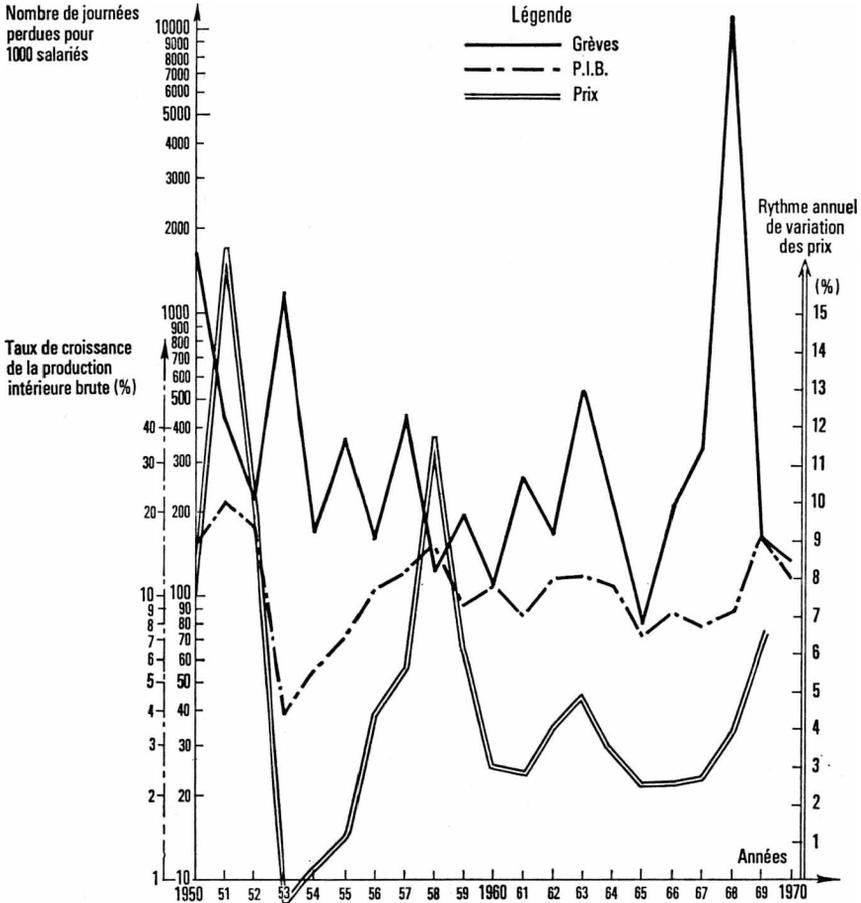
En prenant : P' : le rang du rythme de variation des prix et C' : le rang de l'indicateur de conflits pour une année, n : le nombre d'années observées, le coefficient de corrélation a pour expression :

$$R_s = \frac{1 - 6(P' - C')^2}{n(n^2 - 1)}$$

GRAPHIQUE 5

Grèves, croissance et inflation

Comparaison des conflits (nombre de journées perdues, pour 1 000 salariés), des taux de croissance annuels de la PIB (en valeur) et des prix pendant la période 1950-1970.



Bien au contraire, c'est la stabilisation des prix qui peut provoquer le mécontentement des travailleurs, dans la mesure où cette stabilisation peut être obtenue par des décisions autoritaires impliquant, entre autres, un blocage des salaires : le premier plan de stabilisation Pinay explique sans doute en partie le niveau élevé de conflits observé en 1953, et celui de 1962 les conflits de 1963.

L'analyse de l'évolution des salaires permet de confirmer ces interprétations, mais dans une certaine mesure seulement.

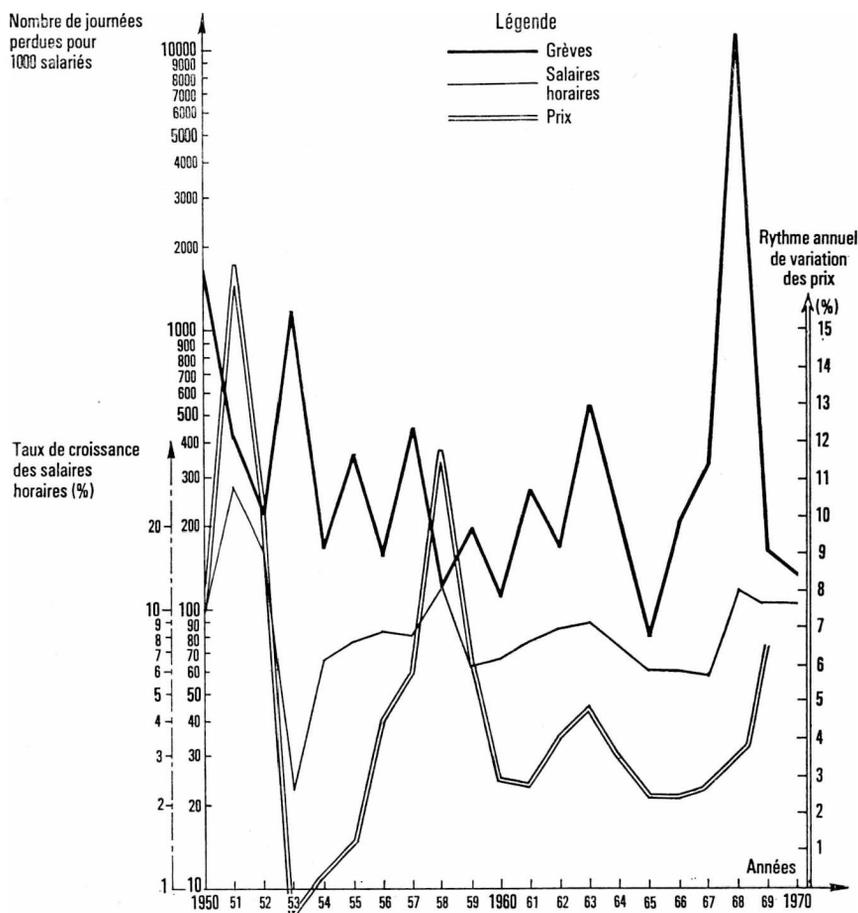
Si l'on considère l'indice des taux de salaires horaires ouvriers, on s'aperçoit qu'il suit assez fidèlement l'évolution de la PIB, comme le montre le

graphique 6. Une très forte inflation coïncide avec des hausses relativement importantes de rémunération dans le cas de l'année 1951; mais rien d'aussi net ne peut être constaté pour 1958, où l'on observe sans doute une influence prédominante de la situation politique, qui a dissuadé les travailleurs d'aggraver la crise politique par des grèves anti-inflation. Plus largement, l'examen de ces deux graphiques superposés ne permet de conclure à aucune relation simple entre croissance des salaires, croissance des prix et niveau des conflits : absence de relation qui s'explique par l'ambiguïté des significations prises par l'inflation pour le travailleur.

GRAPHIQUE 6

Grèves, salaires et inflation

Comparaison des conflits (nombre de journées perdues, pour 1 000 salariés) des taux de croissance annuels, des salaires horaires ouvriers, et des prix, pendant la période 1950-1970.



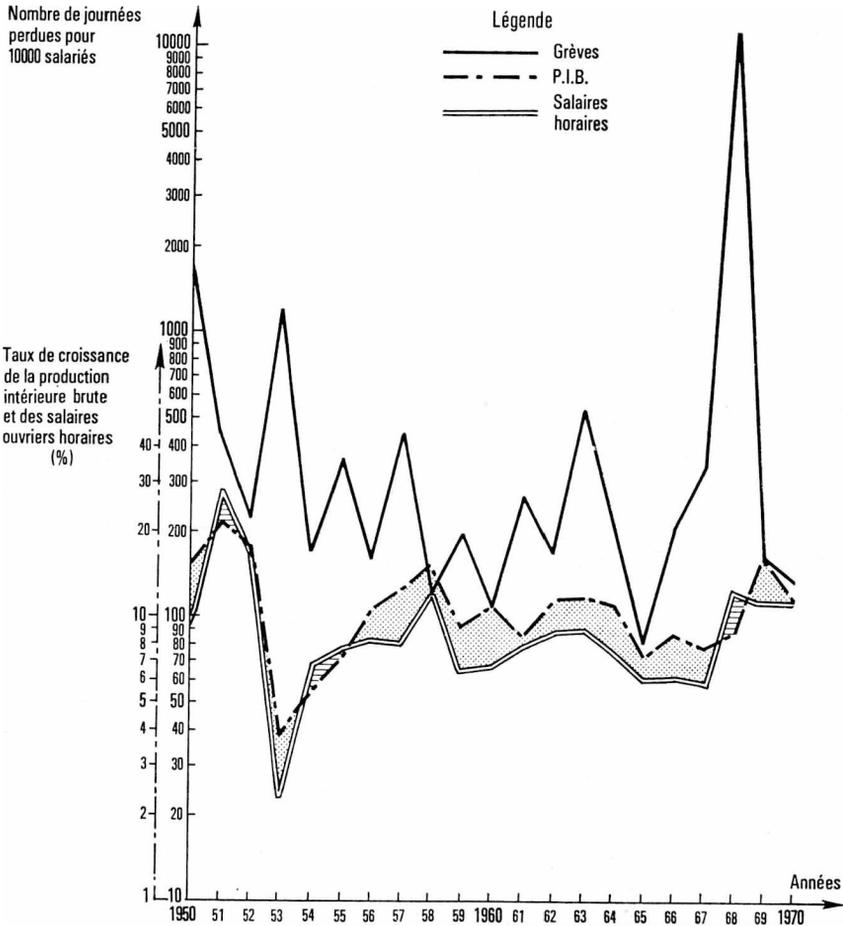
Une autre voie pourrait encore être ouverte à l'interprétation, si l'on confronte PIB et salaires. On pourrait, en effet, considérer que cette confrontation nous informe sur la participation des travailleurs aux fruits de la croissance.

Le graphique 7 montre que la croissance des salaires a presque toujours été plus faible que celle de la PIB, les seules exceptions provenant des « coups de pouce » donnés en 1951, 1954, et 1968 au SMIG. Ce décalage a de multiples explications : une partie des fruits de la croissance a été affectée à un renforcement de notre industrie; plus largement, une part croissante des ressources de notre pays est affectée au budget social de la nation, et aux autres dépenses publiques (infrastructure, équipements collectifs, etc..).

GRAPHIQUE 7

Grèves, croissance et salaires

Comparaison des conflits, et du décalage entre les taux de croissance annuels de la P.I.B. et des salaires ouvriers horaires.



Il n'en reste pas moins que les travailleurs peuvent s'estimer lésés au niveau de leurs revenus monétaires directs, les seuls qui soient très directement visibles.

L'analyse qualitative du graphique 6 ne montre cependant aucune relation étroite entre ce phénomène et le niveau de conflits. On peut simplement noter que d'importants conflits ont suivi deux périodes où le décalage PIB - salaires a été particulièrement important : l'année 1952, et la période 1966-1967.

Ce décalage a également été très important pendant toute la période de fortes dépenses militaires liées à la guerre d'Algérie (1956 à 1960) : mais, pour des raisons déjà évoquées précédemment, aucun lien n'apparaît entre cette moindre participation des travailleurs à la prospérité et le niveau de grèves.

La relation entre grèves et chômage est tout aussi complexe. Une expansion trop rapide exige une mobilité géographique et une adaptabilité professionnelle dont beaucoup de travailleurs (relativement âgés ou peu qualifiés) sont incapables; elle entraîne aussi la fermeture d'entreprises incapables de soutenir une concurrence plus vive. A l'inverse, une stagnation économique entraîne une réduction des heures de travail, un accroissement du nombre de chômeurs enregistrés et du nombre de jeunes à la recherche d'un premier emploi. Mais on voit que ces deux conjonctures, si elles entraînent également du chômage, sont très différentes quant aux possibilités de déclenchement de grèves de défense de l'emploi.

Les statistiques de chômage sont, au demeurant, très incomplètes jusqu'en 1967. On ne peut donc les utiliser qu'à titre indicatif. On observera notamment qu'un niveau élevé de demandes d'emploi non satisfaites a précédé de six mois le haut niveau de conflits observé en 1963; de même, il est tentant d'effectuer un rapprochement entre la lente montée du chômage dans la période 1965-1968, et l'explosion sociale de 1968.

Une autre analyse peut encore être faite pour illustrer les « nuisances sociales » qui ont accompagné l'expansion de notre pays durant les dernières années : celle des phénomènes de désépargne.

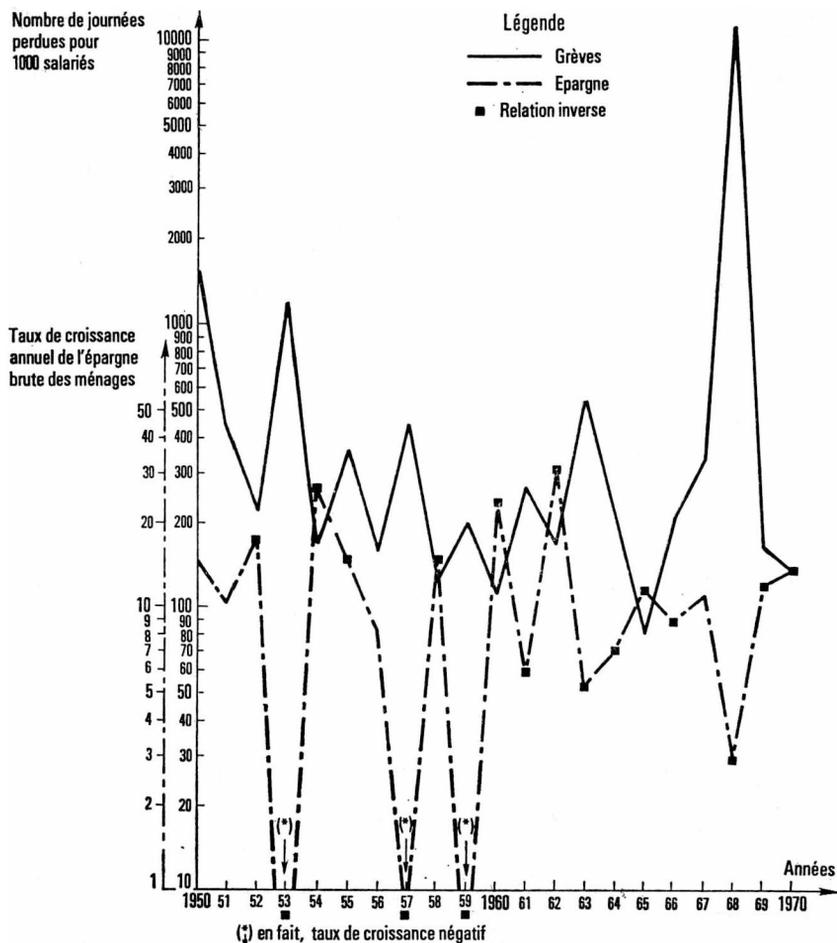
Le graphique 8 montre en effet une très nette corrélation négative entre la croissance de l'épargne brute des ménages, et le niveau des conflits du travail : dans 17 cas sur 20, la relation est inverse.

L'explication en est aisée, si l'on se réfère aux analyses précédentes : en période de calme social, les travailleurs épargnent une partie de leurs ressources, tandis que les grèves, aussi bien que le chômage, ou une érosion monétaire trop forte, amènent les travailleurs et leurs familles à puiser dans ces réserves. Ce phénomène de désépargne est particulièrement net pour les années 1953 (importants conflits faisant suite à une année où l'inflation très forte a largement dépassé la croissance des salaires); 1957 (importants conflits); 1959 (succédant encore à une année d'inflation très supérieure à l'accroissement des salaires).

GRAPHIQUE 8

Grèves et épargne

Comparaison des conflits et des taux annuels de croissance de l'épargne brute des ménages.



On remarquera également que la faible croissance de l'épargne en 1963 a coïncidé à la fois avec un niveau de chômage relativement élevé et un fort taux de grèves; de même pour 1968.

Au total, le taux de croissance de l'épargne est un bon indicateur de difficultés économiques pour les ménages : il renseigne bien, en particulier, sur le « coût » des conflits sociaux pour les travailleurs.

* * *

L'approche globale des grèves effectuée jusqu'à présent confirme donc que le niveau de conflits du travail subit de façon primordiale l'influence de la conjoncture politique, sociale et économique. Il nous paraîtrait intéressant de poursuivre les investigations dans de nombreuses directions que nous n'avons pas explorées.

Il serait en particulier souhaitable de mettre plus clairement en évidence les relations que les conflits sociaux entretiennent avec certains changements structurels de la société française : nous pensons aux changements dans les équilibres régionaux, à l'évolution des structures sociales, de l'éducation, de la population active, de l'emploi, ainsi que, bien entendu, des caractéristiques du travail proprement dit; plus largement, à l'évolution des modes de vie, dans la mesure où certaines grèves peuvent attester de l'évolution du système de valeurs concernant le travail, les aspirations à l'hédonisme, les exigences d'épanouissement de la personne (1). De même, la persistance des grèves à côté de « besoins premiers » en voie d'être satisfaits peut signifier un développement de nouveaux besoins plus difficiles à satisfaire; plus largement, elle peut correspondre à une exacerbation du besoin de justice sociale, dans une société où fonctionne une noria d'inégalités économiques, démographiques, sociales et culturelles (2).

Ces divers points ont été soulevés et analysés de façon essentiellement qualitative dans un rapport auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur (3); il s'est révélé difficile d'en effectuer une approche statistique, même élémentaire, à un niveau global. Nous allons à présent essayer de tourner certaines de ces difficultés en procédant à une analyse plus fine des statistiques disponibles, analyse qui consiste à retrouver certaines des évolutions structurelles à partir d'une comparaison des principaux secteurs d'activité économique.

2. GRÈVES ET STRUCTURES ÉCONOMIQUES : VERS UNE ANALYSE SECTORIELLE DES CONFLITS

La première partie de cette étude a montré que l'évolution des relations professionnelles, et notamment des conflits du travail, coïncidait souvent avec les changements dans la vie politique, économique et sociale de notre pays. Mais une approche globale de ce phénomène cache une grande diversité de situations, les conflits variant en nature et en intensité selon le contexte concret dans lequel ils apparaissent : région, secteur d'activité économique du type d'entreprise, caractéristiques socio-économiques et motivation des travailleurs en grève; formes de négociation collective et accords éventuellement en place.

(1) Cf. référence citée en (1) page 82.

(2) A ce sujet, voir P. A. MERCIER, *Les Inégalités en France*, Rapport CREDOC, 1974.

(3) V. SCARDIGLI, *Société Française et Conflits Sociaux*, Rapport CREDOC, 1973.

La seconde partie de cette recherche a pour objet d'introduire à ce type d'analyse contextuelle, en présentant les éléments que nous avons réunis sur les variations du niveau de grèves à travers les grandes branches d'activité économique.

Les grèves, caractéristique structurelle des branches ?

Nous ne nous étendons pas ici sur la difficulté de constituer des séries sectorielles homogènes sur une longue période. Le tableau en annexe I présente la moyenne, pour la période 1950-1970 (à l'exclusion de 1968), du nombre annuel de journées de grèves, par secteur.

On constate que, sur l'ensemble des conflits recensés pendant cette période, plus du quart se sont produits dans la branche des combustibles minéraux solides et du gaz (27 %), et près du cinquième dans celle de l'électricité (18 %).

Au total, c'est donc le domaine de *l'énergie qui a connu la moitié des journées de travail perdues* en France, dans le secteur privé et semi-public, de 1950 à 1970. (Electricité + Charbonnages + Pétrole = 47 %). Il y a là une indication nouvelle de *l'importance vitale du problème de l'énergie dans les transformations de notre pays*.

A contrario, les problèmes économiques ou sociaux de certains secteurs, notamment les industries agricoles et plus encore les commerces, ne se manifestent pratiquement jamais sous forme de grèves importantes d'un point de vue économique (même si les répercussions sur l'opinion publique sont beaucoup plus importantes).

Une analyse de ces données de base est mal commode, puisque les effectifs de travailleurs susceptibles de faire grève varient considérablement d'une branche à l'autre. C'est pourquoi, dans la suite de l'analyse, nous utiliserons le nombre de journées perdues par millier de travailleurs, par branche et par année : on trouvera ce tableau récapitulatif en Annexe II.

Le problème est à présent d'« expliquer » les variations du niveau de conflits, en tenant compte des principales caractéristiques sectorielles.

Là encore, l'hypothèse de travail sous-jacente est en partie discutable : faute de disposer d'une ventilation des grèves par caractéristique des travailleurs ou des entreprises, nous devons considérer, par exemple, que tel groupe de travailleurs a une forte probabilité d'être « enclin à la grève » s'il est fortement représenté dans un secteur lui-même « enclin à la grève ».

Cette analyse des variations dans les conflits devrait elle-même donner lieu à trois approches :

— une analyse statique : la moyenne sur l'ensemble de la période considérée sert à repérer de façon résumée la « propension générale du secteur à la grève » ;

— une analyse des tendances évolutives : quels sont les secteurs où les grèves sont de plus en plus nombreuses (toujours en valeur relative), et ceux où les conflits tendent à décroître ?

— une analyse diachronique fine, étudiant année par année les causes événementielles des conflits dans chaque secteur.

L'analyse diachronique montre des variations très amples du niveau des grèves, d'une année à l'autre, ce qui s'oppose à la recherche d'un « trend » susceptible de caractériser l'accentuation ou la diminution des conflits, dans la plupart des branches.

C'est pourquoi nous procéderons essentiellement à une analyse statique.

Si l'indice relatif de grève varie de façon considérable d'une branche d'activité économique à une autre, une moyenne calculée sur une longue période se révèle en mesure de résumer de façon satisfaisante le niveau général de « propension à la grève » de cette branche.

Peut-on aller plus loin et considérer cette donnée comme une caractéristique permanente, au point de servir pour une prévision du niveau moyen de conflit dans les décennies à venir?

Dans la recherche très approfondie qu'il avait effectuée sur ce problème, Goetz-Girey est resté très prudent; mais il semblait cependant proche d'une telle conclusion, puisqu'il a cru constater que la propension à la grève était caractéristique des structures industrielles, et ne variait guère dans le temps ni dans l'espace.

Le tableau 1 ci-après va nous permettre de réexaminer ce problème. Il ne permet pas une confrontation terme à terme, parce que les nomenclatures sont différentes, mais surtout parce qu'il ne nous a pas été possible de retrouver un indice de conflit identique au nôtre, pour l'entre-deux-guerres, en France (Goetz-Girey n'a calculé que des taux de grévistes pour la période 1919 à 1935), comme pour les onze pays étrangers qui ont servi à la comparaison internationale des propensions à la grève, effectuée par Clark Kerr et Abraham Siegel (ils ont utilisé le nombre de journées perdues (1)).

Pour faciliter la confrontation, nous avons résumé par des signes la propension très forte (+ +), forte (+), moyenne (0), faible (—) ou très faible (— —) de chaque groupe de branches.

La comparaison dans le temps est possible, avec de nombreuses précautions, pour huit branches. On peut constater que le niveau de conflits est identique pour trois d'entre elles (Combustibles minéraux, Fer, Transports), voisin pour cinq branches, et nettement différent pour une seule branche (Industries Mécaniques et Electriques). On peut donc conclure que le niveau de grèves présente une constance assez remarquable dans la plupart des branches de l'économie française.

La comparaison dans l'espace, sur les treize branches, amène par contre à constater plus de divergences : le niveau de conflits est identique dans six branches, voisin dans trois, et nettement différent dans quatre autres branches. Contrairement à Kerr et Siegel, qui croyaient observer que la propension à la grève ne varie guère d'un pays à l'autre, si on considère

(1) Cf. *Industrial Conflict*, cité par GOETZ-GIREY, p. 142.

TABLEAU 1

Structure des grèves par branche : comparaison dans le temps et l'espace

BRANCHES	France		Onze pays étrangers (KERR)
	1950-1970 (CREDOC)	1919-1935 (GOETZ)	
Combustibles minéraux, solides et gaz	1 ++	2 ++	++
Électricité, eau et divers . . .	2 ++	n.e.	-
Mines de fer et sidérurgie, Minerais et métaux non ferreux	3 ++	1 et 4 ++	++
Industries mécaniques et électriques	4 +	10 et 12 0 et -	0
Transports et télécommunications	5 +	6 +	--
Chimie	6 +	8 0	0
Bâtiment et travaux publics	7 0	7 +	0
Matériaux de construction et verre	8 0		0
Pétrole, gaz naturel, carburants	9 -	n.e.	-
Textile, habillement, cuir . . .	10 -	3, 5 et 14 ++, +, et --	+, 0, et -
Bois, papier, industries diverses	11 -	9 et 11 0 et -	+ et 0
Industries agricoles et alimentaires	12 --	13 --	0
Ensemble commerce	13 --	n.e.	--

Les chiffres donnent le classement par rangs (1 = le plus fort niveau de grève)
 Les signes ++ à -- donnent le classement par groupe (++ = groupe de secteurs ayant une propension très élevée à la grève)
 n.e. = non étudié.

le même groupe d'activités, nous sommes donc amenés à constater une certaine spécificité du cas français.

Pour résumer ces observations, on peut avancer les hypothèses suivantes.

La répartition des conflits au sein du monde du travail est une caractéristique structurelle constante des sociétés industrielles, pour la majorité des activités. Ce pattern international comporterait :

— un niveau très élevé de conflits dans les charbonnages, les mines de fer, la sidérurgie;

— un niveau relativement élevé dans le Bâtiment et les matériaux de construction;

TABLEAU 2

Conflits et autres caractéristiques des branches : moyennes

BRANCHES (1)	Indice relatif de grève (a)	Évolution des effectifs 1946 à 1948 (Base 100 en 1946)	Progression de la valeur ajoutée (b)	Productivité (c)	Concentration (d)
Combustibles minéraux solides et gaz (2)	516,1	56	1,6	5,2	1 541,7
Électricité, eau et divers	352,2	143	9,5	7,8	172,1
Mines de fer et sidérurgie (4) Minerais et métaux non ferreux	243,8	103	5,4	5,0	69,6
Industries mécaniques et électriques	179,9	171	6,1	3,9	28,8
Transports et télécommunications	179,3	71	5,0	5,2	33,1
Chimie	161,2	198	8,0	5,3	59,3
Bâtiment et travaux publics	77,6	207	6,5	3,8(3)	10,2
Matériaux de construction et verre	74,8	186	6,2	5,5	25,8
Pétrole, gaz naturel, carburants	46,2	304	10,1	7,0	101,4
Textile, habillement, cuir	43,5	68	4,0	6,1	24,0
Bois, papier, industries diverses	34,7	142	5,0	3,7	16,4
Industries agricoles et alimentaires	21,6	137	3,6	3,5	8,2
Ensemble commerce.	4,8	185	4,8	3,2	5,4
Valeur du coefficient de corrélation entre grève et caractéristiques de branches		— .26	.22	.45	.82

a) Nombre de jours de travail perdus pour fait de grève pour 1 000 salariés; indice moyen calculé sur la période 1950-1970. (Source : notre tableau 13).

b) Valeur ajoutée brute. Taux annuel moyen calculé sur la période 1949-1966 (indices de volume base 100 en 1956).

c) Taux annuel moyen de croissance calculé sur la période 1949-1966 (indices base 100 en 1956).

d) Nombre de salariés par établissement; moyenne calculée sur trois années : (1956, 1963, 1968), à partir des publications INSEE : « Les salaires dans l'Industrie, les services et le commerce ».

e) Croissance des gains horaires ouvriers de novembre 1950 à septembre 1969 (indices base 100 en 1950). Source : Ministère du Travail : « Gains horaires moyens des ouvriers (apprentis exclus) par activité économique, France entière ». Y compris la majoration pour heures supplémentaires et les différentes primes (rendement, ancienneté...) à l'exclusion de celles qui ont un caractère occasionnel. Les apprentis sont exclus à partir de 1958 (nouvelle série).

f) Durée hebdomadaire moyenne du travail des ouvriers; moyenne calculée sur trois années (1956, 1963, 1967), à partir des publications du Ministère du Travail. Les chiffres ayant un astérisque (*) sont une moyenne sur 2 ans (1963-1967).

g) Proportion des femmes dans la population active totale en 1962 (en %). Calculs effectués à partir du recensement 1962, Sondage au 1/20^e.

h) Proportion des cadres supérieurs + Ingénieurs + Cadres moyens + Employés (en 1962) (%).

i) Proportion de manœuvres et O.S. en 1962 (en %).

j) Résultats aux élections Comités d'Entreprise de 1970 (en %). Calcul effectué à partir des tableaux de la Revue Française des Affaires Sociales.

et corrélations pour la période 1950-1970

Croissance des gains horaires (e)	Durée du travail (f)	Importance des travailleurs			Votes aux C.E.	
		Femmes (%) (g)	Cols blancs (%) (h)	Non qualifiés (%) (i)	C.G.T. + C.F.D.T. (%) (j)	Non syndiqués (%)
n.e.	41,1 (*)	4	8	9	n.e.	n.e.
n.e.	45,2 (*)	16	54	15	62	1
454,9	48,1 (7)	9	14	48	79	6
422,9	47,4 (8)	21	22	35	71	7
479,3 (5)	47,6 (*)	20	50	23	66	11
451,1	45,6	30	28	48	65	12
449,5	49,5	4	10	36	55	28
495,7	46,9	17	13	57	75	8
n.e.	46,0 (*)	16	45	22	62	6
417,0	42,9 (9)	68	12	43	64	19
409,3	47,1 (10)	31	18	40	64	17
406,4	47,1	32	17	17	63	18
449,3 (6)	45,7	45	38	14	49	26
.24	.07	-.65	-.76	-.05	.47	-.69

(1) Les branches étant définies selon les concepts employés dans la construction des Comptes Économiques « Nouvelle base 1959 ».

(2) Dans ce poste, il s'agit uniquement de la production de gaz. Par contre, la distribution est enregistrée dans le poste : électricité, eau.

(3) Taux annuel moyen calculé sur la période 1954-1966.

(4) Pour agréger les deux postes : « mines de fer et sidérurgie » et « minerais et métaux non ferreux », nous avons effectué les opérations suivantes :

— pour la colonne « progression de la valeur ajoutée », nous avons pondéré les taux de croissance des deux branches par leurs valeurs ajoutées en 1956 (les pondérations sont 4 et 1),

— pour la colonne « Productivité », nous avons pondéré les productivités des branches par leurs effectifs (les pondérations sont 7 et 1).

(5) Dans la colonne « croissance des gains horaires », le poste transport ne comprend pas les gains des ouvriers de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P.

(6) Ce poste est l'agrégation de 2 postes : commerces agricoles et alimentaires et commerces non alimentaires. Nous avons pondéré les gains par les effectifs (les pondérations sont 1 et 2,6).

(7) La durée moyenne du travail dans le secteur extraction de minerais et de matériaux de construction n'est pas comprise dans ce poste.

(8) Ce poste est l'agrégation de plusieurs autres postes. Nous avons pondéré la moyenne de la durée du travail par les effectifs (année 1963). Les pondérations sont les suivantes :

Première transformation des métaux 1 Construction de machines 2,1

Mécanique générale 1,3 Construction électrique 1

(9) Nous avons agrégé trois postes. Les pondérations (par les effectifs année 1963) sont les suivantes :

Industrie textile 3,2 Cuirs et peaux 1

Habillement et travail des étoffes . . . 1,9

(10) Ce poste comprend uniquement : Industrie du bois, ameublement et papier, carton : les industries diverses ne sont pas enregistrées. Ce poste est aussi agrégé, les pondérations (par les effectifs année 1963) sont les suivantes :

Industrie du bois et de l'ameublement 1,4 Papier, carton 1

— un niveau relativement peu élevé dans le Pétrole (du moins depuis la seconde guerre mondiale);

— un niveau très bas dans les commerces.

Mais d'autres conflits sont une caractéristique structurelle *propre à la société française* : ainsi, le niveau relativement élevé de conflits dans les transports (alors que le niveau est très bas à l'étranger); le niveau très bas dans les industries agricoles et alimentaires.

Enfin, certaines branches, après avoir suivi le pattern international de répartition des conflits, se rapprocheraient d'un modèle plus spécifique à notre pays : les industries mécaniques et électriques, ainsi que la chimie, tendent à avoir un niveau élevé de conflits, après avoir connu comme les autres pays industriels un niveau moyen de conflits.

Soulignons toutefois que ces hypothèses demandent à être confirmées par des comparaisons internationales plus approfondies.

Enfin, les constantes que nous venons de constater ne doivent pas faire oublier que le « contenu » d'une branche change lentement au cours du temps, entraînant une modification du contexte (condition de travail, salaire, chômage, etc...) explicatif du déclenchement des grèves.

Tentons à présent d'avancer dans l'explication de cette « structure des grèves » qui semble ainsi pouvoir caractériser une économie.

Nous nous appuyerons sur le tableau 2, qui confronte le niveau relatif moyen de grèves, et les autres caractéristiques des branches. On peut schématiquement distinguer deux types de branches :

— les premières, fortement conflictuelles, comprennent, par niveau décroissant de conflit, les mines, l'électricité, la sidérurgie, les industries mécaniques et électriques, les transports et communications, la chimie;

— les secondes, faiblement conflictuelles, comportent (toujours par ordre décroissant de conflits) les matériaux de construction et le verre, le pétrole, les industries du textile et de l'habillement, celles du bois et du papier, les industries alimentaires, les commerces.

Les différences peuvent être considérables : sur vingt années il y a eu 17,5 fois plus de journées perdues pour fait de grève dans les combustibles solides que dans les commerces.

Cette répartition des branches amène à penser que les différences de niveau de conflits peuvent, pour une part, s'« expliquer » par les caractéristiques du contexte dans lequel se déroulent les relations professionnelles. C'est pourquoi les autres colonnes du tableau permettent d'étudier certaines de ces hypothèses explicatives : les caractéristiques structurelles sont approchées à travers l'évolution des effectifs, la croissance de la production et de la productivité, la concentration de la branche; la croissance des gains horaires et l'évolution de la durée du travail nous ont apporté des informations sur les salaires et conditions de travail; enfin, ont été étudiées la « féminisation » du secteur, l'importance des travailleurs non qualifiés, et l'implantation syndicale.

Le regroupement des branches en 13 postes, tel qu'il apparaît sur ce tableau, a été imposé par l'état des informations disponibles en ce qui concerne certaines des caractéristiques de ces branches; il nous impose de nous limiter à la recherche de corrélations simples, en utilisant le coefficient de corrélation par rang de Spearman. Une simple analyse du diagramme de corrélation apportera d'ailleurs parfois plus d'informations que ce calcul de corrélation.

Concentration

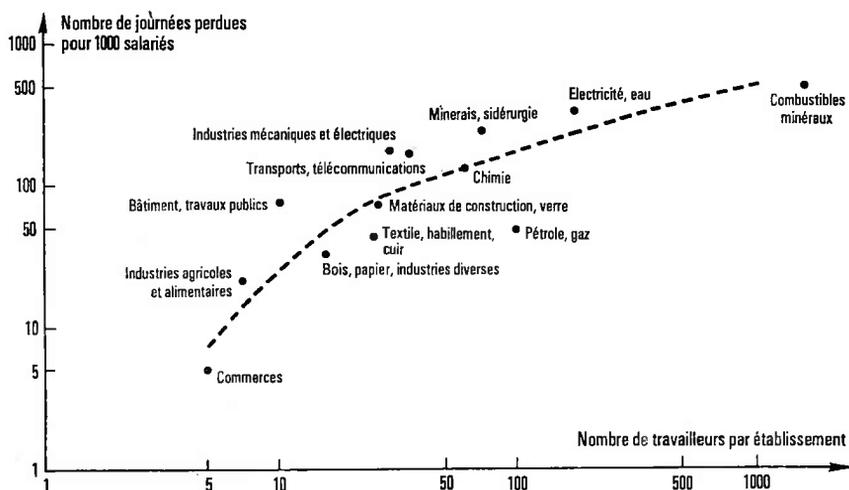
Parmi les caractéristiques structurelles que nous avons étudiées, c'est le degré de concentration de la branche qui est le plus fortement corrélé avec les conflits ($r_s = .82$) : le nombre relatif de journées de grèves est d'autant plus élevé que le nombre de travailleurs par établissement est plus grand.

Le graphique 9 montre que cette relation n'est pas linéaire : la relation est particulièrement forte pour les branches peu concentrées; au-delà de 40 à 50 travailleurs par établissement, le niveau de conflit s'élève peu lorsque la concentration s'accroît.

Cette liaison relève de plusieurs explications. On peut tout d'abord penser que les services préfectoraux détectent moins facilement les grèves dans les petites entreprises, ce qui entraînerait une sous-estimation systématique.

Outre cette raison technique, il est vraisemblable que, dans les petits établissements, le contact direct entre travailleurs et patron crée, dans certains cas, un climat de « compagnonnage » ou de relations personnelles et, dans les autres cas, interdit une situation durable de conflit ouvert. A l'inverse, l'accroissement de la taille d'un établissement s'accompagne d'une coupure entre la direction et la base : cette absence de dialogue

GRAPHIQUE 9
Grèves et concentration des branches



développe les malentendus : les travailleurs peuvent plus difficilement exprimer leurs griefs; en outre, la direction tend à traiter globalement les problèmes, sans tenir compte de la spécificité de certaines demandes.

En outre, un grand établissement peut tout entier se mettre en grève pour soutenir les revendications d'un petit groupe; tandis que la solidarité se développe rarement d'un établissement à un autre appartenant au même holding ou à la même branche.

Une autre explication réside dans l'implantation syndicale : étant donné la faible proportion de militants syndicaux en France, on n'a qu'une faible probabilité de rencontrer un syndicaliste dans un petit atelier, et encore moins d'observer une tradition syndicale sur une longue durée. Or, une grève ne s'improvise pas : son déclenchement et son succès sont, pour une grande part, une question de compétence et d'expérience dans les luttes ouvrières. Les résultats des élections aux Comités d'Entreprise confirment que l'implantation syndicale (1) est très différente selon la taille de l'établissement. Par exemple, en 1971, nous avons pu évaluer à 45 % seulement l'implantation syndicale dans les petits établissements (50 à 99 salariés), contre 70 % dans le cas des grands établissements (1 000 salariés et plus).

Dans ces derniers, les centrales « dures » peuvent y être assurées de la sympathie d'un travailleur sur deux (C.G.T. + C.F.D.T. = 74 % des votes, soit 52 % des salariés inscrits), contre 1 sur 3 seulement dans les petits établissements (44 % des votes, soit 33 % des inscrits).

Quelle leçon pouvons-nous tirer de cette première constatation?

La tendance à la concentration des établissements autour d'une taille moyenne (500 à 1 000) a toutes les chances de se maintenir dans les années à venir, du moins pour les branches encore peu concentrées : la diminution du nombre de P.M.E. doit permettre à l'économie française de faire face à une concurrence accrue de la part des autres pays du Marché Commun et des États-Unis; parallèlement, selon certains travaux prospectifs du Ministère du Développement Industriel et Scientifique, il se pourrait que la multiplication des problèmes qui se posent aux très gros établissements amène, dans les années à venir, la taille des entreprises à se stabiliser autour d'une dimension moyenne.

Dans le cas où le phénomène de concentration autour de la moyenne se poursuivrait, on devrait donc s'attendre à un développement des conflits du travail.

Effectifs, production et productivité

Il n'apparaît qu'une corrélation faiblement positive, et non significative ($r_s = .22$), entre la croissance de la production (appréciée par la valeur ajoutée) et le niveau de conflits de chaque branche.

(1) Au sens très large de proportion d'électeurs votant en faveur d'une candidature syndicale.

Cette absence de relation nette s'explique sans doute par le fait qu'une même progression de la production peut signifier ici une stagnation de la productivité (si le nombre des travailleurs s'est, lui aussi, accru), là un très fort gain de productivité (si les effectifs sont réduits ou stables).

Mais les réductions d'effectifs ne sont pas non plus, à elles seules, un facteur de conflits : la corrélation n'est que faiblement positive entre accroissement des effectifs et diminution des conflits ($r_s = .26$).

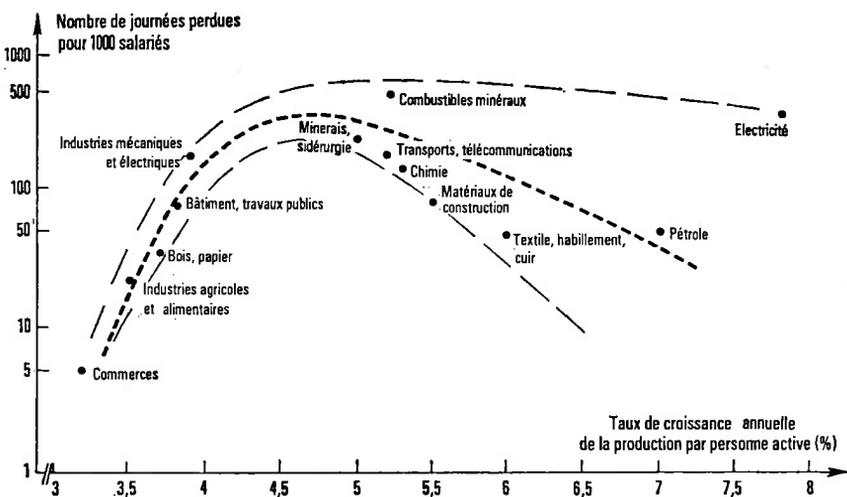
En suivant les classifications adoptées par A. Parodi, nous avons également tenté une analyse combinant production et productivité : mais la répartition des branches selon ces deux critères à la fois ne se révèle suivre aucune loi simple : il n'est par exemple pas possible de dire qu'une situation de calme social au moins relatif correspond systématiquement aux branches peu prospères, connaissant une faible croissance à la fois de la production et de la productivité.

C'est pourquoi il se révèle plus simple de considérer uniquement la croissance de la productivité. Celle-ci apparaît en relation positive, mais faible, au niveau du coefficient de corrélation ($r_s = .45$) avec la propension à la grève.

Cependant, l'examen du graphique 10 montre qu'en réalité une corrélation beaucoup plus forte relie les deux variables « grèves » et « productivité » ; mais cette relation n'est pas linéaire.

La relation est positive pour les branches peu productives (commerce, industries alimentaires, bois, bâtiment), dans ce cas, tout se passe comme si la faiblesse des gains de productivité paralysait les possibilités d'action revendicative, et faisait régner un « calme social » d'inquiétude.

GRAPHIQUE 10
Grèves et gains de productivité, par branche



Le niveau des grèves atteint un maximum pour les branches « normales » c'est-à-dire obtenant des gains de productivité moyens (industries mécaniques et électriques, minerais...).

Enfin, au-delà de ce stade d'accroissement de la productivité, la relation s'inverse, pour suivre une tendance centrale faiblement négative, tandis que l'éventail de possibilités s'élargit : certaines branches restent très conflictuelles, malgré des gains de productivité considérables (électricité); mais dans la plupart des autres branches, les gains de productivité s'accompagnent d'une diminution des conflits, comme si les branches prospères (pétrole) pouvaient avoir une politique sociale donnant satisfaction aux travailleurs plus facilement que les autres branches.

Salaires et horaires de travail

On pouvait s'attendre à ce qu'il y ait un niveau élevé de grèves dans les branches où les hausses de salaires étaient faibles. Il n'en est rien : aucune corrélation nette ⁽¹⁾ n'apparaît entre ces deux variables ($r_s = .24$).

L'explication apparaît lorsqu'on compare la croissance des salaires et la productivité de chaque branche : elles ne sont pas liées entre elles, contrairement à une idée reçue. Ainsi, si les augmentations de salaires sont certes faibles dans le textile-habillement et dans les industries du bois et du papier, elles sont moyennes ou relativement élevées dans les secteurs connaissant des niveaux de conflits élevés (mines de fer et sidérurgie), moyens aussi bien que faibles (industries alimentaires, commerce). En schématisant, on peut dire que les évolutions des salaires semblent être à peu près parallèles dans les diverses branches : les branches qui offrent des salaires élevés continuent de le faire sans accroître leur avance, mais aussi sans que les branches en difficulté parviennent à rattraper leur retard.

Quant à la durée hebdomadaire du travail, elle se révèle n'avoir aucune relation avec le niveau de conflits ($r^r = .07$).

S'il n'apparaît aucune relation sur une longue période, on peut par contre penser qu'une analyse année par année mettrait en évidence une relation étroite entre grèves et évolution des salaires et des horaires dans un secteur donné.

Caractéristiques de la population active

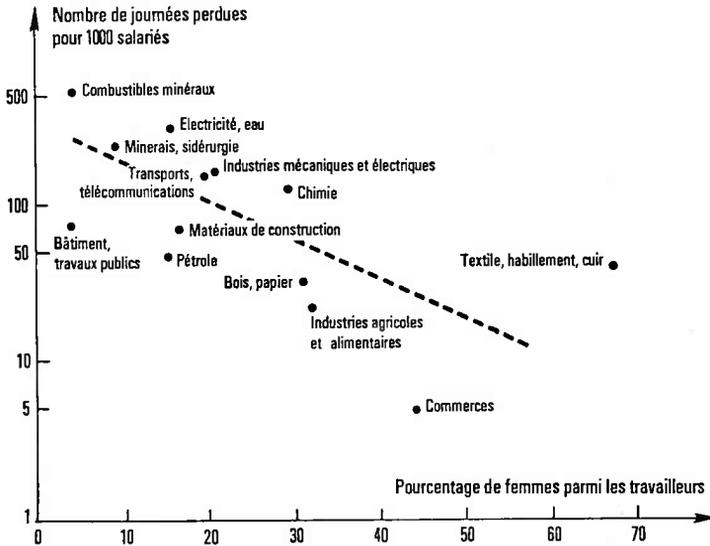
Parmi les caractéristiques de la population active, nous en avons étudié trois : la proportion de femmes, et celle de cols blancs, populations auxquelles on attribue souvent une propension au « calme social »; la proportion d'ouvriers non qualifiés, dont on dit souvent qu'ils ont un comportement face aux grèves différent de celui des travailleurs qualifiés.

La corrélation entre grèves et *féménisation* de la branche est assez fortement négative ($r_s = - .65$), confirmant l'hypothèse selon laquelle les femmes se mettent moins en grève que les hommes.

(1) Ce coefficient n'a pu être calculé que sur dix branches, les renseignements étant absents pour les trois autres branches.

Le diagramme de corrélation (graphique 11), fait cependant apparaître que la relation n'est pas nette pour la plupart des branches connaissant des taux de féminisation assez voisins; le cas très excentré du « bâtiment-travaux publics » s'explique, en fait, non par la proportion massive d'hommes, mais par la proportion de travailleurs immigrés; la corrélation est surtout due à la proportion relativement forte de femmes dans les commerces et le textile.

GRAPHIQUE 11
Grèves et « féminisation » des branches



Or, les commerces sont, on s'en souvient, caractérisés également par une très faible concentration, et de très faibles gains de productivité : dès lors, il est difficile de dire lequel de ces trois facteurs est le plus important. Tout au plus peut-on parler d'une convergence : *les grèves sont les moins nombreuses dans les branches à la fois peu concentrées, peu productives, et comportant une forte proportion de femmes* (commerce); elles sont un peu plus élevées dans les branches ne présentant qu'une ou deux caractéristiques : féminisation importante (textile), faibles gains de productivité (bois, industries alimentaires).

Par contre, il n'apparaît aucune relation entre le niveau de conflits et la *qualification des travailleurs*, tout au moins au niveau de la dichotomie utilisée : O.S. et manœuvres/autres travailleurs (le cas du commerce ne doit pas être considéré dans cette analyse, puisque la faible proportion d'ouvriers non qualifiés cache l'existence d'une forte proportion d'employés non qualifiés).

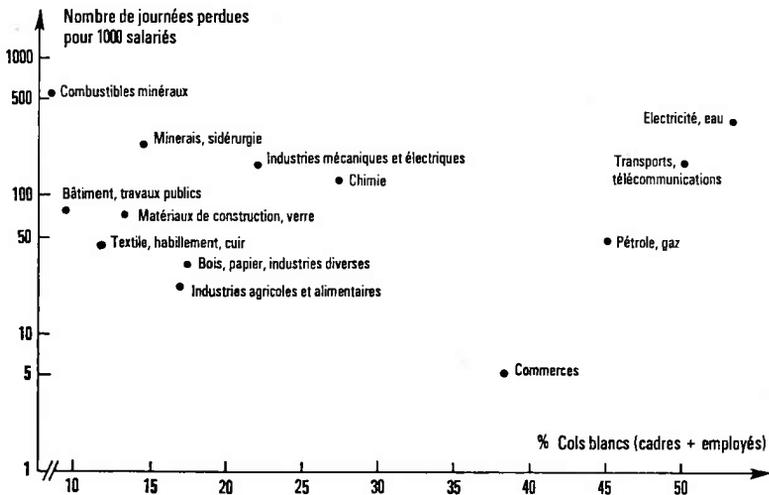
La valeur du coefficient de corrélation est de $r_s = .05$. Pourquoi les hypothèses de départ ne sont-elles pas confirmées sur ce point ? Plusieurs

explications sont possibles. La main-d'œuvre non qualifiée travaille à l'heure, plus souvent que les O.P. : en période de difficultés d'emploi, les « horaires » qui font grève offrent à leur employeur la possibilité de les licencier sans inconvénient. D'autre part, une très forte proportion de travailleurs non qualifiés est d'origine étrangère : population pour laquelle une grève est également dangereuse. On peut penser que ces risques plus grands courus en cas de grève freinent l'expression des mécontentements plus importants liés aux conditions de travail souvent pénibles et à la déqualification de ces emplois.

C'est l'extension du phénomène « cols blancs » (c'est-à-dire des employés et cadres) qui donne lieu aux observations les plus remarquables.

Si l'on considère l'ensemble des branches, le nuage de corrélation (graphique 12) suit une forme de parabole : le niveau décroît très vite au fur et à mesure que la proportion de cols blancs s'accroît dans la population active pour atteindre 30 à 40 %; mais au-delà de ce seuil, le niveau de conflits semble s'accroître à nouveau très fortement.

GRAPHIQUE 12
Grèves et cols blancs, par branche



Une première explication vient à l'esprit. Dans un premier temps, le phénomène cols blancs introduit une division dans la classe ouvrière; dans les industries des secteurs primaire et secondaire, le col blanc a en effet des tâches d'administration ou d'organisation et de contrôle du travail des ouvriers (puisqu'il travaille surtout dans les services du personnel, des méthodes, de la comptabilité, etc...), ce qui l'amène à être plus proche des préoccupations patronales que de celles des ouvriers. En outre, il n'est pas directement productif, autre raison d'hostilité des ouvriers qui le considèrent un peu comme un parasite. Ces dissensions incitent les minoritaires

à adhérer aux conceptions patronales de la marche de l'entreprise, pour y trouver leur raison d'être et leur protection.

Mais l'évolution des sociétés occidentales vers la tertiarisation comporterait un second stade : le col blanc devient majoritaire, ce qui l'amène à la fois à prendre en quelque sorte conscience de son appartenance à une classe différente de la direction et à s'organiser collectivement; en outre, il devient directement productif, ce qui lui enlève tout complexe d'infériorité et l'amène à revendiquer une part accrue des fruits de son travail.

Cette interprétation séduisante n'est toutefois pas entièrement fondée. On observe en effet que la « remontée des grèves » est due presque entièrement à deux branches : l'Électricité et les Transports au sein desquelles il n'est pas possible d'isoler l'E.D.F.-G.D.F. et la S.N.C.F. dont on soulignera trois caractéristiques :

— il s'agit d'entreprises nationalisées, offrant une protection de l'emploi proche de la fonction publique, ce qui supprime un frein important à la grève;

— les traditions syndicales y sont très fortes, contrairement au nouveau tertiaire;

— c'est par abus de langage que les travailleurs de ces entreprises sont classés « cols blancs » : les « employés » y exercent en réalité, pour une très grande part, un métier manuel.

Il nous paraît donc plus logique d'exclure les deux branches Transport et Électricité de notre analyse. On constate alors une très forte corrélation négative entre le phénomène cols blancs et les grèves : $r_s = . - 77$ si l'on ne considère que les seuls employés de bureau et de commerce; $r = . - 76$ si l'on considère l'ensemble des cadres supérieurs, moyens, et employés (alors que les corrélations calculées sur l'ensemble des treize branches sont pratiquement nulles : elles sont respectivement égales à $-.09$ et $.02$).

Seule, la première partie du raisonnement précédent reste donc valable : on peut conclure à une très faible propension des cols blancs à la grève, du moins pendant la période observée.

L'implantation syndicale

Selon une hypothèse souvent avancée à partir de certains exemples étrangers, un bas niveau de grèves s'observerait là où les syndicats sont faiblement implantés, ou bien relèvent d'une conception corporatiste ou « maison » du syndicalisme : les conflits restent couverts.

Un niveau moyen, puis élevé de grèves correspondrait à un syndicalisme à la fois mieux implanté et « dur », c'est-à-dire inspiré d'une idéologie de lutte de classes; la majorité des travailleurs n'est pas syndiquée, mais participe aux conflits ouverts animés par les syndicalistes.

Enfin, on retournerait à un niveau moyen ou assez faible de conflits ouverts dans deux cas qui pour le moment ne se présentent pas en France :

prépondérance d'un syndicalisme « réformiste »; ou au contraire prépondérance de syndicats « durs », mais parvenus à une implantation si forte qu'elle leur donne le pouvoir d'imposer l'institutionnalisation du dialogue avec le patronat.

En pratique, le test de ces hypothèses est rendu difficile, à la fois par l'absence de données sur les grèves dans le secteur public (ce qui interdit toute référence à certains secteurs-témoins : charbonnages, cheminots) et par les regroupements pratiqués, qui aplanissent une partie des différences entre entreprises.

Nous tenterons cependant d'étudier deux aspects de l'implantation des syndicats dans une branche : la « syndicalisation », mesurée par le pourcentage de voix allant à des candidats syndiqués, et le syndicalisme « dur », mesuré par le total des pourcentages de voix allant à la C.G.T. et à la C.F.D.T.

La liaison entre faible implantation syndicale et faible niveau de grève tend à être confirmée, car les branches où l'implantation syndicale est la plus faible, et où les tendances syndicales « dures » sont relativement moins fortes, sont des branches où l'on observe un faible niveau de grèves.

Faible niveau de grèves	% de votes allant	
	à CGT + CFDT	à non syndiqués
— Hygiène	49	36
— Commerces agricoles et alimentaires	51	19
— Commerces non alimentaires	45	31

Mais la liaison entre syndicalisme minoritaire « dur », et niveau moyen ou élevé de conflits, n'est pas aussi évidente.

Ainsi, des branches moyennement syndicalisées comme la chimie, les industries agricoles et alimentaires, l'habillement, connaissent des grèves d'importance très différente : vraisemblablement parce que la stratégie des travailleurs tient compte de la prospérité de la première branche, des difficultés ou inquiétudes économiques des autres branches.

<i>Fort niveau de grèves :</i>		
— Industrie chimique	59	19
<i>Faible niveau de grèves :</i>		
— Industries agricoles et alimentaires	56	19
— Textile	67	16
— Habillement	58	26
— Cuir et peaux	67	21

La même diversité des situations caractérise les branches où le syndicalisme « dur » est important.

Les « indices de propension à la grève » les plus forts s'observent dans des branches comme la métallurgie; mais d'autres branches fortement syndicalisées ont peu de grèves, sans doute pour des raisons très différentes : l'industrie polygraphique parce qu'elle bénéficie d'un statut privilégié, et l'industrie du pétrole parce qu'elle assure une forte progression des salaires; mais les industries du papier-carton et ameublement au contraire parce que leur situation économique serait encore affaiblie par des grèves importantes :

<i>Fort niveau des grèves :</i>		
— Production métaux	77	3
— Première transformation métaux	73	14
<i>Faible niveau des grèves :</i>		
— Industrie polygraphique	76	7
— Papier, carton	65	16
— Bois, ameublement	67	22

Enfin, la liaison entre « réformisme », et niveau de conflits ne peut pas être vérifiée dans notre pays, où les syndicats réformistes sont très minoritaires. Notons simplement que les grèves sont très importantes dans l'Électricité (secteur où la C.G.T.-F.O. est pourtant fortement implantée), mais faibles dans les services : soit parce que le syndicalisme en général y est faiblement implanté, soit parce que F.O. poursuit effectivement une stratégie d'évitement des grèves et de recherche de concertation avec le patronat dans ce secteur.

Le cas de la branche « pétrole » suggère une autre interprétation : cette branche, peu encline à faire grève, est la seule où l'influence de la C.F.D.T. rejoint celle de la C.G.T., ce qui pourrait suggérer qu'au cours des 20 années écoulées la C.F.D.T. a eu, au moins dans cette branche, une stratégie moins « dure » que la C.G.T.

Le diagramme de corrélation présenté dans le graphique 13 vient à l'appui de l'analyse détaillée qui précède (1). Il confirme que le niveau des conflits est en relation étroite avec le degré de syndicalisation des branches, le coefficient de corrélation étant d'ailleurs élevé ($r_s = .69$).

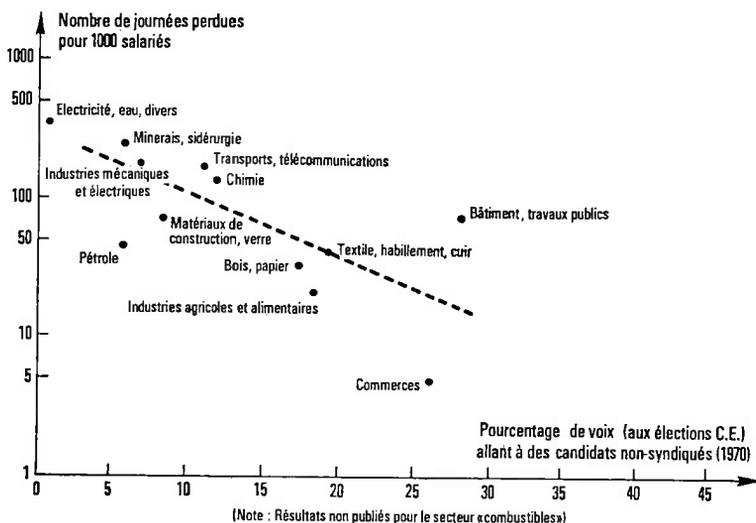
C'est l'existence même de syndicats dans une branche qui « explique » la propension à la grève, plus que la nature de ces syndicats.

On peut cependant constater que le niveau de conflits tend à être élevé dans les branches où prédomine le syndicalisme « dur », sans que le coefficient de corrélation soit significatif ($r_s = .47$ entre grèves et pourcentage de votes allant à la C.G.T. ou à la C.F.D.T.).

(1) Douze branches seulement se présentent à l'analyse.

Quant aux diverses formes de syndicalisme, on ne peut pas dire qu'elles aient un rôle général d'incitation à la grève, pas plus que de « freinage » des grèves : la corrélation est pratiquement nulle ($r = - .11$) entre grèves et forte implantation des syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T. Mais cette vue générale cache une grande diversité d'actions selon les syndicats : on l'a déjà signalé pour F.O. Les autres syndicats sont partout trop minoritaires pour qu'on puisse leur attribuer la responsabilité des grèves, ou d'une absence de grèves.

GRAPHIQUE 13
Grèves et syndicalisation des branches



Ces observations permettent, dans l'ensemble, de *confirmer l'existence d'un lien net entre syndicalisation et conflits ouverts*, notamment dans le cas de branches importantes de par leurs effectifs (métallurgie et mécanique, services). Un niveau élevé de conflits va de pair avec la « dureté » de la lutte engagée par les centrales syndicales d'inspiration socialiste (C.G.T. et C.F.D.T.), ainsi que par F.O. dans le cas où cette dernière centrale est assez solidement implantée. Un bas niveau de conflits s'observe dans le cas où le syndicalisme est faiblement implanté, ou encore lorsque l'implantation syndicale est divisée entre un grand nombre de syndicats, sans qu'aucun soit suffisamment prédominant pour pouvoir prendre le leadership de conflits sociaux.

Mais l'observation révèle aussi, dans une large mesure, de nettes différences dans la conception des luttes sociales, d'une centrale syndicale à l'autre.

Enfin, elle confirme que les comportements des travailleurs et la stratégie des syndicats varient fortement pour s'adapter à la situation écono-

mique de la branche, les conflits étant moins nombreux dans les secteurs « extrêmes » (c'est-à-dire relativement très prospères, ou très menacés).

Ce mode d'analyse à un niveau sectoriel se révèle donc beaucoup plus fécond qu'au niveau de la société française globale.

Mais il est clair que les divers « facteurs » mis en évidence sont reliés entre eux. On constate, par exemple, que la concentration des entreprises est assez fortement corrélée avec les gains de productivité ($r = .72$) et avec la prédominance de l'emploi masculin ($r = .60$). C'est pourquoi il serait souhaitable de prolonger cette analyse par des méthodes d'analyse multidimensionnelle, permettant d'apprécier le poids respectif des différents « facteurs » liés au déclenchement des grèves.

Un autre problème est celui de la légitimité du raisonnement inférant une dynamique causale à partir d'une observation statique de concomitance : par exemple, l'on a certes observé que les grèves étaient en moyenne moins nombreuses dans les branches peu concentrées, mais il n'est pas certain qu'un processus de concentration entraînerait plus de grèves. *A fortiori*, une utilisation prospective de ces conclusions est délicate, car il n'est pas certain que les conduites dans chaque branche restent constantes dans le temps. On ne peut en effet exclure des changements brutaux ou lents dans la « prise de conscience » politique ou syndicale de certains groupes de travailleurs : le long conflit qui a paralysé le secteur bancaire en Mars et Avril 1974 montre bien que le très bas niveau de conflits observé depuis 1950 dans ce domaine ne pouvait pas donner lieu à une extrapolation à but prévisionnel... Il se produit également des déformations lentes dans les nomenclatures : ainsi, la catégorie unique « ouvriers » regroupe les évolutions divergentes des ouvriers qualifiés mensualisés et des travailleurs horaires non qualifiés (qui restent dans des conditions de travail et de vie très proches du lumpenprolétariat du siècle dernier).

3. CONCLUSION

1. L'indice relatif de grèves se révèle être un assez bon indicateur social, rendant compte des interactions entre les travailleurs, l'appareil de production et, plus largement, l'ensemble de notre société. Il demande néanmoins à être complété par d'autres indicateurs, décrivant par exemple le nombre, la nature et les enjeux des autres formes de conflits; l'intensité et l'institutionnalisation de la négociation collective.

A un niveau global, l'observation de l'évolution des grèves sur une très longue période est relativement décevante, en ce sens qu'il n'apparaît aucune « tendance lourde », aucune loi générale susceptible de permettre une prévision précise.

Certes, une tendance apparente au « calme social » est apparue à plusieurs reprises depuis un demi-siècle, et plus précisément depuis la seconde guerre mondiale : les minima des grèves dessinent une lente décroissance vers une sorte de « tapis de grèves » incompressible. Mais, même dans les

années relativement calmes, le « plancher » de grèves reste cinq à dix fois plus élevé que le niveau moyen de nos voisins allemands, hollandais ou suédois. En outre, ce mouvement des minima précède une explosion : il peut donc traduire autant un progrès des forces consensuelles, qu'un refoulement croissant des mécontentements, ou encore un déplacement des luttes vers d'autres domaines de la vie du pays.

Plus largement, les régularités statistiques observées ne permettent pas de parler d'un glissement depuis le modèle conflictuel français, vers un modèle consensuel de relations professionnelles. Bien au contraire, on peut faire l'hypothèse que la grève est un mode de fonctionnement « normal » de l'univers du travail, et que la France suit, depuis au moins un demi-siècle, un modèle de « progression conflictuelle » qui, par bien des aspects, est propre à notre pays. Il resterait d'ailleurs à effectuer un bilan des coûts et avantages des grèves pour les différents acteurs concernés ; en première analyse, le coût global pour l'économie n'est peut-être pas très élevé, puisque les grèves entraînent la perte de moins de trois heures de travail par salarié et par an, et que la croissance de notre PIB sur une longue période n'est pas plus faible que celle de pays dix ou vingt fois moins enclins à la grève.

2. L'interpénétration croissante du monde du travail et de la société globale se manifeste par une très forte sensibilité des indicateurs de grèves à la conjoncture économique et politique. Les travailleurs semblent s'accommoder d'une assez forte inflation, lorsqu'elle s'accompagne d'une forte croissance des salaires et d'un faible niveau de chômage ; mais un fort taux de grèves se développe lorsque se produisent des à-coups dans l'expansion, une dégradation du pouvoir d'achat, et en particulier lorsqu'il se produit à la fois une forte érosion monétaire, un niveau de chômage élevé, et une faible croissance de l'épargne ; de façon moins nette, lorsque la stabilisation des prix s'accompagne d'un blocage des salaires, ou encore lorsqu'une part trop importante des fruits de la croissance est affectée aux investissements industriels ou aux dépenses publiques ; enfin, chaque fois que s'accélère le processus de modernisation de notre économie. Plus largement, les grandes secousses mondiales ont leur traduction directe dans les très hauts niveaux de grève observés dans les périodes 1919-1920 et 1946-1950. Enfin, et surtout, intervient la conjoncture politique, qui peut se traduire par une « solidarité dans les luttes » des syndicats ouvriers et des partis de gauche, ou par un calme relatif en périodes de trêve électorale, de recherche de solution à des drames nationaux, ou de division de l'opposition.

3. La répartition des grèves dans l'industrie est très inégale selon les branches. La moitié des grèves se produit dans les branches de l'énergie ; les conflits sont très rares dans le secteur tertiaire.

Il est possible de caractériser chaque branche par une « propension à la grève » ; la répartition des grèves par branche est en effet restée relativement stable depuis un demi-siècle dans notre pays, et semble être une

caractéristique structurelle constante dans les pays industriels occidentaux : niveau très élevé dans les charbonnages, les mines de fer, et la sidérurgie; relativement élevé dans le bâtiment et les matériaux de construction; relativement bas dans le pétrole; très bas dans les commerces. Par certains autres côtés, la structure est propre à la France : on retrouve ici la spécificité d'un modèle français de relations professionnelles, caractérisé par un niveau très bas de grèves dans les industries agricoles et alimentaires, relativement élevé dans les transports, et de plus en plus haut dans les industries mécaniques et électriques ainsi que la chimie. La grève apparaît ainsi, en quelque sorte, comme une caractéristique structurelle parmi d'autres de l'appareil de production.

De même, l'analyse par branche permet de constater que, sur une longue période, la propension à la grève est extrêmement faible dans le secteur tertiaire, dans les branches comportant une forte proportion d'employés et cadres, ou de femmes; dans les branches où les syndicats sont faiblement implantés ou très divisés; et dans celles où les effectifs par établissement sont faibles; par contre, aucune relation nette n'apparaît avec la progression des salaires, de la production, avec la réduction des effectifs, ou encore avec la durée du travail, et la qualification des travailleurs.

Au total, ce mode d'approche statistique des grèves semble donc permettre de progresser dans la connaissance des aspects économiques, mais aussi sociologiques, du phénomène des grèves.

Il ne doit cependant pas faire oublier les limites d'une approche statistique, aussi poussée soit-elle. L'imprévisibilité des grèves reste complète, et l'on a vu que le conjoncturel prenait souvent le pas sur le structurel.

Même dans les cas où apparaissent d'intéressantes corrélations, l'unité des données de base masque une grande diversité des significations, et l'on peut se demander si cela a quelque sens d'additionner les journées nationales de grève rituelle, et de minuscules grèves locales qui s'appellent LIP, Nouvelles Galeries de Thionville, etc...; les « grèves de prospérité » de certains secteurs occultent les problèmes bien plus aigus des secteurs en crise, où règne un calme social de désespoir. Enfin, les modes d'approche globaux ne doivent pas faire oublier d'appréhender la spécificité des problèmes concrets d'un atelier, d'une unité de production (car c'est souvent à un niveau très décentralisé que naissent les conflits appelés à prendre une extension nationale) ni l'importance majeure de facteurs explicatifs difficiles à mesurer : traditions ouvrières; stratégies syndicales et patronales; enjeux qualitatifs des conflits, qui évoluent parallèlement à la transformation des modes de vie dans notre pays.

* * *

ANNEXE I

Répartition sectorielle

Nombre de journées individuelles de travail perdues pour

GROUPE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
Eau, gaz, électricité, distributions urbaines	5 542	548	6	4 498	283	40	27	1 518	466	398
Pétrole et carburants liquides	244	8	165	13	59	318	4	57	59	13
Combustibles minéraux solides	294	1 841	934	5 621	295	173	217	1 180	908	11
<i>Ensemble énergie</i>	<i>1 603</i>	<i>1 361</i>	<i>620</i>	<i>4 860</i>	<i>273</i>	<i>143</i>	<i>139</i>	<i>1 180</i>	<i>689</i>	<i>129</i>
Extraction de minerais divers et de matériaux de construction	1 572	2 697	617	2 246	268	1 249	643	526	421	585
Production de métaux	2 531	304	795	657	268	871	400	876	75	219
Première transformation des métaux, fonderies. Mécanique générale, appareils de précision. Construction de machines, véhicules, nefs. Construction électrique	4 463	458	305	1 532	350	917	279	740	122	262
Industrie du verre										
Céramique et matériaux de construction	555	323	327	262	282	412	429	332	78	54
Bâtiment et travaux publics	1 486	355	557	749	193	446	196	312	80	141
Industries chimiques et caoutchouc	4 719	177	179	477	234	910	201	347	149	276
Industries agricoles et alimentaires	274	112	42	178	43	76	92	83	35	152
Industrie textile	326	140	60	363	106	100	76	364	57	1 404
Habillement et travail des étoffes	103	238	11	92	32	49	4	19	8	11
Cuirs et peaux	723	86	94	168	121	159	59	160	58	424
Industries du bois et de l'ameublement	435	43	70	249	30	116	72	113	55	26
Papier et carton	596	173	34	585	338	260	116	213	114	72
Industries polygraphiques	217	264	65	246	299	193	14	21	113	80
Industries diverses	40	101	4	18	41	141	76	47	14	23
<i>Ensemble industrie</i>	<i>2 024</i>	<i>317</i>	<i>263</i>	<i>769</i>	<i>211</i>	<i>525</i>	<i>196</i>	<i>417</i>	<i>89</i>	<i>294</i>
<i>Ensemble transports, télécommunications (*)</i>	<i>607</i>	<i>1 698</i>	<i>117</i>	<i>5 051</i>	<i>263</i>	<i>275</i>	<i>171</i>	<i>1 023</i>	<i>436</i>	<i>83</i>
Commerces agricoles et alimentaires	23	42	4	32	10	11	27	41	11	2
Commerces divers	8	24	10	52	7	4	11	18	8	4
<i>Ensemble commerce</i>	<i>13</i>	<i>27</i>	<i>8</i>	<i>46</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	<i>16</i>	<i>25</i>	<i>9</i>	<i>4</i>
Banques, assurances, agences	722	63	3	67	48	30	3	1 366	1	66
Spectacles	463	12	1	529	8	4	106	99	1	1
Hygiène et services domestiques	25	256	17	20	32	1	34	23	2	14
Professions libérales et services administratifs privés	1 274	16	—	42	8	31	28	57	32	63
<i>Ensemble des activités</i>	<i>1 620</i>	<i>438</i>	<i>215</i>	<i>1 186</i>	<i>170</i>	<i>357</i>	<i>158</i>	<i>442</i>	<i>122</i>	<i>199</i>

(1) Les sources du Ministère du Travail (nombre de journées de grèves) n'existent pas pour 1968.

(2) Pour le poste « transports et télécommunications » il y a rupture de série (de 1950 à 1961, les chiffres des effectifs sont ceux des transports. A partir de 1962, il s'agit des transports et télécommunications).

des grèves

fait de grève, par millier de salariés (Secteur privé et semi-public)

1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968 (¹)	1969	1970	TOTAL pondéré	INDICE MOYEN (²)
18	1 590	1 957	1 615	1 061	584	1 870	1 555		1 737	7	20 822	352
41	74	258	971	109	52	158	50		65	24	2 729	46
28	421	1 311	19 276	1 215	31	586	902		564	325	30 512	516
262	744	1 421	10 637	1 027	251	1 016	1 063		1 030	131	23 719	401
1 099	381	92	2 048	113	279	659	2 575		66	103	15 993	271
147	154	345	415	701	140	534	3 446		298	311	12 830	217
247	339	166	263	220	196	333	413		262	302	10 637	180
120	144	89	163	199	73	215	177		180	272	4 424	75
37	48	46	97	239	13	105	123		38	74	4 586	78
96	266	222	165	222	121	224	460		206	355	9 529	161
31	17	43	29	42	22	45	38		34	65	1 275	22
145	67	53	109	58	38	61	698		134	92	4 088	69
2	62	3	21	7	4	11	14		25	42	666	11
29	89	157	322	139	34	49	30		149	78	2 960	50
27	77	38	45	48	21	13	21		127	99	1 476	25
92	164	168	171	232	140	144	250		334	142	3 753	63
18	31	16	11	9	14	112	125		109	113	1 824	31
106	13	110	82	57	14	41	94		75	86	1 165	20
136	164	110	187	185	90	188	386		151	233	6 166	104
291	1 942	553	689	500	193	518	603		425	214	10 601	179
28	5	24	14	24	7	19	14		18	62	386	7
1	4	5	6	3	5	3	25		14	23	183	3
8	4	10	9	9	5	7	19		13	30		
0	78	5	52	16	2	15	14		24	52	2 560	43
181	4	—	45	41	—	—	2		—	4	902	15
—	3	1	2	20	9	3	—		27	19	488	8
29	29	32	14	23	8	20	40		71	21	1 760	30
110	262	169	525	207	80	204	341	Estimation 12 000	161	132	5 912	100

(3) Importance des grèves dans chaque secteur, rapportées à la moyenne toutes activités confondues = 100, pour l'ensemble de la période.

ANNEXE II

Importance relative des conflits de chaque branche

L'ensemble des journées de travail perdues pour fait de grève, de 1950 à 1970 inclus, se répartit de la façon suivante :

Électricité, eau et divers	18,20
Pétrole, gaz naturel, carburants	2,38
Combustibles minéraux, solides et gaz (1)	26,66
Mines de fer et sidérurgie	} 12,59
Minerais et métaux non ferreux	
Industries mécaniques et électriques	9,30
Matériaux de construction et verre	3,87
Chimie	8,33
Industries agricoles et alimentaires	1,11
Textile, habillement, cuir	2,25
Bois, papier, industries diverses	1,80
Transports et Télécommunications	9,26
Total commerce	0,25
Bâtiment et travaux publics	4,01
Ensemble des activités	100,00

(1) Dans ce poste, il s'agit uniquement de la production de gaz, et non de sa distribution.

CONSOMMATION

XXI^e ANNÉE, N° 3, JUILLET-SEPTEMBRE 1974

RÉSUMÉS - ABSTRACTS

des articles contenus dans ce Numéro

L'ESSENTIEL OU LE RÉSIDU : LE CAS DE LA PLANIFICATION URBAINE, par J. DREYFUS. *Consommation*, 3-1974, juillet-septembre 1974, pages 5 à 29.

Les formalisateurs et planificateurs se réfèrent souvent à un résidu. Les modèles de localisation résidentielle et la rénovation des quartiers anciens illustrent comment ce résidu pourrait être l'essentiel.

Ce résidu est à la fois le désir et l'autre — autrui —, ignoré en tant qu'autre — différent. Cherchant à saisir un résidu insaisissable, le planificateur tend à enfermer l'homme dans un carcan. Mais quelle pourrait être la raison d'être de sa démarche?

THE ESSENTIAL AND THE RESIDUE : THE CASE OF URBAN PLANNING, by J. DREYFUS. *Consommation*, 3-1974, July-September 1974, pages 5 to 29.

Formalizers and planners often refer to a residue. Models of residential location and renovation of the old parts of cities show this residue might well be the essential.

This residue is both desire and another ignored as such — different. Trying to find an unfindable residue, planners tend to straightjacket man. What is the reason of this way of thinking?

DIFFUSION DES CONSOMMATIONS MÉDICALES DE VILLE DANS LA POPULATION EN 1970, par T. LECOMTE, A. et A. MIZRAHI. *Consommation*, 3-1974, juillet-septembre 1974, pages 31 à 79.

On étudie, dans cet article, la consommation médicale de ville des différents groupes sociaux, essentiellement à partir d'une enquête sur les soins médicaux effectuée en 1970, auprès de 7 400 ménages représentatifs de la population résidant en France.

Considérée globalement, la consommation médicale varie environ du simple au double selon les critères étudiés. Le niveau le plus bas s'observe pour les personnes protégées par aucune assurance médicale et pour celles appartenant aux ménages les plus nombreux; sur ces personnes économiquement défavorisées, pèsent de lourdes contraintes, entre autres culturelles et budgétaires,

THE SPREAD IN THE POPULATION OF MEDICAL CARE CONSUMPTION AT HOME, by T. LECOMTE, A. and A. MIZRAHI. *Consommation*, 3-1974, July-September 1974, pages 31 to 79.

The findings of a survey of the consumption of medical care «at home» (that is care used by people living at home) is studied per social groups. The survey of 7 400 households was conducted in 1970, the sample was representative of the whole French population.

Overall outlay for medical care «at home» varies from 1 to 2, according to the variables under study. At the lowest level, are persons who have no health insurance, and those who belong to the largest families; severe constraints both cultural and financial, weigh on these people who are at a disadvantage from an economic point of view; the same is true

ainsi que sur celles ayant de très bas revenus dont la consommation médicale est également très faible. Par contre, dès que le frein financier se desserre, c'est-à-dire à partir des classes moyennes, la consommation est maximum pour un niveau d'instruction correspondant à une fin d'études secondaires.

En distinguant les différents types de soins de ville, la hiérarchie entre les groupes sociaux est la même que pour l'ensemble de la consommation, mais les inégalités sont très différentes selon les types de soins : les soins de généralistes, ainsi que les biens et services complémentaires (soins infirmiers, produits pharmaceutiques prescrits) sont relativement bien diffusés, et, en dehors des groupes très défavorisés cités plus haut, varient peu avec les caractères socio-économiques. Au contraire, les soins plus techniques ou plus spécialisés sont moins bien diffusés dans la population : les soins de dentistes, ainsi que les acquisitions de produits pharmaceutiques non prescrits (par conséquent non remboursables), se situent à un faible niveau de diffusion; enfin, les soins de spécialistes et de masseurs-kinésithérapeutes sont ceux pour lesquels on observe les plus grands écarts de consommation.

Ces résultats concernent uniquement la consommation médicale de ville; ils devront être complétés par une étude similaire de l'hospitalisation, qui en est, selon les cas, complémentaire ou substitut.

of the very low income group whose medical expenses are also very low. But when the financial constraints lessen, that is upward from middle classes, expenses are maximum for an educational level that corresponds to the achievement of a secondary education.

When one considers the different types of medical care, the hierarchy of the social groups is the same as for overall expenses; however, inequalities differ for the different types of care : the use of G.P.'s visits (at the patient's home or elsewhere) and the accompanying goods and services (nursing, prescribed drugs) is comparatively well spread over the whole population, with the exception of the « poor groups » mentioned above, and it hardly varies in relation to socio-economic characteristics.

On the contrary, the more technological or specialized types of care are not as well spread over the whole population : dental care or drugs not prescribed by doctors (and therefore not repaid by Social Security) have a low level of diffusion. The findings show the widest differences for the use of care by specialists and masseurs.

The findings are exclusively on « at home » care, a similar study of hospitalisation will have to be conducted, since it is either a complement or a substitute to « at home » treatments.

LES GRÈVES DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, par V. SCARDIGLI. *Consommation*, 3-1974, juillet-septembre 1974, pages 81 à 122.

THE STRIKES IN FRENCH ECONOMY, by V. SCARDIGLI. *Consommation*, 3-1974. July-September 1974, pages 81 to 122.

L'article analyse les statistiques de grèves dans le secteur privé et semi-public en France, dans le but d'introduire à une réflexion sur les déterminismes qui, au niveau de la société française et, en particulier, de son économie, « expliquent » le développement ou la régression des grèves. L'étude cherche tout d'abord des régularités dans le niveau global de grèves depuis un demi-siècle et, plus particulièrement, depuis les années 1950; elle fait apparaître un modèle de « progression conflictuelle » propre à notre pays, ainsi que d'intéressantes liaisons entre grèves et conjoncture (inflation, pouvoir d'achat, épargne, chômage).

La ventilation des statistiques de grèves par secteurs d'activité permet

The paper presents an analysis of statistical data on strikes in French firms and public services. The object is to find the determinants of the rise or the slow-down of strikes at the level of French society, particularly of its economy.

At an aggregate level of strikes over the last half century (and even more so since the fifties) certain regularities are detected and a specifically French model of « conflictual progression » appears, together with links between strikes and conjuncture (inflation, real incomes, savings, unemployment).

The breakdown of the data on strikes per activity branches shows factors linked to the characteristics of firms and

ensuite de rechercher des « facteurs » liés aux caractéristiques des entreprises et des travailleurs : évolution de la productivité, concentration des entreprises, proportion de travailleurs « cols blancs » et femmes, degrés de syndicalisation.

L'article amène enfin à préciser l'intérêt et les limites d'un effort de prospective des conflits du travail utilisant les chiffres de grèves comme indicateur social : il apparaît nécessaire de développer, parallèlement à l'analyse approfondie des statistiques de grèves, des analyses plus qualitatives des conflits sociaux comme révélateur des transformations de nos modes de vie.

of working groups : change in productivity, concentration of firms, percentage of « white collars » and female workers, trade unionship.

The author shows how, for a tentative prospective study of labour conflicts, the use of strike data as indicator is useful, though it has its limits : a thorough analysis of the data should be undertaken, together with a qualitative analysis of labour conflicts as indicator of the change of ways of life.

BIBLIOGRAPHIE

TABARD (Nicole) avec la collaboration de **Ludovic LEBART**, **Danièle PRANGERE** et **Benoît RIANDEY**. Préface de **M. Pierre BOISARD** (*Président du Conseil d'Administration de la C.N.A.F.*). — **Besoins et aspirations des familles et des jeunes**. Collection Études C.A.F., 47, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, 3^e trimestre 1974, 520 pages.

Une enquête a été effectuée pour la C.N.A.F., par le C.R.E.D.O.C. : 2 141 ménages (ou personnes isolées) ont participé à cette enquête réalisée sur le terrain de mars à juillet 1971.

Plusieurs heures d'entretien avec la mère de famille complétées par un entretien avec le père portaient sur les problèmes de la famille : sa structure : attitudes à l'égard du couple, des enfants, du rôle social de la femme et ses besoins ; équipements pour enfants, services sociaux, logement, allocations diverses... L'analyse de cette information doit contribuer à la définition d'une politique à long terme adaptée aux besoins des prochaines générations de parents.

Vers quelle famille ou quels types de famille s'oriente-t-on ? quelles seront les attitudes des femmes à l'égard du travail ? quels seront les changements à attendre d'une meilleure maîtrise de la fécondité ? Y aura-t-il socialisation de certaines fonctions jadis dévolues à la famille traditionnelle ?

Du point de vue des **actions en faveur des familles**, les problèmes posés portaient d'une part sur le **choix des fonctions** à assumer et le partage des rôles entre la famille et la collectivité : éducation et soins des enfants, habitat, logement, information ; d'autre part sur les modalités d'actions : allocations en espèces ou investissement en services et équipements ; prestations affectées à une fonction précise (comme les vacances ou le logement, par exemple, etc...) ou non.

Les actions devraient-elles être les mêmes pour toutes les familles ou devrait-on instituer des critères d'attribution, des tarifications spéciales ou bien décider l'institution d'un critère de ressources ?

Trois domaines de recherches, qui semblaient les plus fondamentaux pour une orientation à long terme de la politique des prestations familiales, ont été sélectionnés pour cette première publication :

- évolution des structures familiales - fécondité - travail féminin,
- attitudes à l'égard des actions actuelles en faveur des familles, choix des fonctions à assumer, choix des populations bénéficiaires,
- fréquentation des services et équipements : comportements et attitudes par rapport à l'offre actuelle, profil des bénéficiaires, éléments de niveau de vie.

L'un des signes de changement de la famille le plus important est la diffusion, qu'on peut prévoir rapide, du travail des femmes. Si le taux d'activité féminine a peu varié entre les deux derniers recensements de 1962 à 1968, au niveau de l'ensemble de la population, des changements importants entre ces deux dates sont révélateurs en ce qui concerne les jeunes femmes et celles qui appartiennent aux catégories aisées : les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler, même lorsqu'elles ont à charge des enfants en bas âge. Un changement dans les catégories aisées devrait accélérer le processus de diffusion. Mais il n'est pas réaliste de supposer que cette diffusion puisse provenir d'une évolution des attitudes communes à toutes les catégories sociales. A l'occasion de cette diffusion, les inégalités s'accroissent davantage encore dans les familles nombreuses. Il s'agirait donc plutôt d'une réponse à un accroissement des inégalités économiques.

La question des freins à la natalité a-t-elle un sens ? Démographes et historiens situent les déterminants de la fécondité à des niveaux hors de portée de décisions politiques. Le problème des freins à la natalité n'est que l'occasion pour les familles d'évoquer et de hiérarchiser leurs propres problèmes. Si l'insuffisance des ressources ou l'insécurité de l'emploi sont parmi les freins à la natalité les plus fréquemment cités, ce sont cependant les familles les plus pauvres qui sont les plus fécondes. On a depuis longtemps observé une association entre la réduction des naissances et la stratégie de promotion sociale.

En ce qui concerne **la fréquentation des services et équipements**, il faut remarquer que, même lorsque certaines facilités d'accès sont données (réduction de tarifs pour certaines catégories ou coût d'utilisation faible), les inégalités constatées dans les phénomènes de consommation en général se retrouvent : les bénéficiaires appartiennent à des catégories plus aisées que les destinataires présumés. Seuls sont redistributifs les services dont l'accès est pratiquement réservé à certaines catégories et fermé aux autres.

Les mécanismes d'accès à la consommation ou aux équipements ne sont pas d'ordre strictement économique, explicables par le revenu ou le pouvoir d'achat. Ils reproduisent une certaine hiérarchie sociale : à ressources égales, le taux de fréquentation des services inégalitaires est beaucoup plus élevé chez les cadres, celui des services redistributifs beaucoup plus élevé chez les ouvriers peu qualifiés.

D'autres caractères ont un effet cumulatif ; par exemple, l'accès est stimulé par le degré de participation sociale, les non-participants se distinguent des autres familles de même niveau de ressources par une sous-consommation assez générale de services collectifs, mais en même temps, la plus grande partie des formes de participation est étroitement liée au statut socio-culturel.

A la fois, rapport et bilan, ce livre ouvre la voie à de nombreuses recherches.

Un événement en statistique :

La publication de

l'analyse des données

par

J.-P. BENZÉCRI
et collaborateurs

TOME 1 : La taxinomie

TOME 2 : L'analyse des correspondances

● **Chaque tome comprend 4 parties :**

A - textes généraux introductifs

B - exposés mathématiques détaillés

C - exemples d'applications dans de nombreux domaines

D - programmes en langage FORTRAN

● **Chaque volume de 624 pages, relié toile du Marais. . 95 F**

Une partie importante de l'ouvrage est consacrée aux applications dans les sciences économiques, politiques, humaines. L'efficacité des méthodes de calcul d'indices et de segmentation est observée sur des exemples de dépouillements d'enquêtes socioéconomiques et politiques et d'études de marché.



Dunod 24/26, bd de l'Hôpital, 75240 PARIS CEDEX 05

DUNOD EDITEUR

à la découverte du merchandising

Les produits de grande consommation face
au commerce moderne

J.E. MASSON et A. WELLHOFF
préface de N. TIKHMENEV

272 pages 16 x 25, 1972, broché, 68 F.

Collection "Marketing"

marketing et méthodes quantitatives

R. FRANK, P. GREEN

traduit de l'américain par M. ALBRAND et B. BLANCHE

160 pages 16 x 25, 1973, broché, 39 F.

distribution. le commerce indépendant

P. ANDRIEUX

préface de B. BLANCHE

144 pages 16 x 25, 11 figures, 1972, broché, 32 F.

Chez votre libraire habituel ou, à défaut, à la librairie DUNOD,
30, rue St-Sulpice - 75278 PARIS Cedex 06 - Tél. : 325.40.11
C.C.P. La Source 31.127.25. Frais d'expédition (port, emballage,
assurance) : jusqu' à 80 F de commande : 4 F ; entre 80 F et 240 F :
5 % de la commande ; au-dessus de 240 F : 12 F ; avion : montant des
frais communiqué à la réception de votre commande.

Le directeur de la publication P. BORDAS.

Dépôt légal /ED. 4^e trimestre 1974. N° 029, N° de commission paritaire 29837.

Imprimé en France. — 12/1974, IMPRIMERIE NOUVELLE, ORLÉANS. N° 7084.

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1970

- N° 1. — La fréquentation des équipements collectifs. — La supériorité de la gestion collective de l'épargne mobilière : analyse méthodologique et application aux SICAV. — Le comportement des exploitants agricoles en Eure-et-Loir et en Ille-et-Vilaine.
- N° 2-3. — L'Évolution de la consommation des ménages de 1959 à 1968.
- N° 4. — Les services médicaux en Suède et en France. — Proposition pour une méthodologie de l'étude de la redistribution. — La consommation des boissons dans quelques pays d'Europe.

1971

- N° 1. — Les familles devant l'éducation des enfants. — Nouvelle évaluation de la fortune des ménages (1959-1967). — Budget-temps et choix d'activité.
- N° 2. — Enquête sur les loisirs et mode de vie du personnel de la Régie Nationale des Usines Renault. — Étude des effets différentiels des impôts sur la consommation. — La morphologie sociale des communes urbaines.
- N° 3. — La consommation élargie. — Étude économique de l'activité des médecins. — Possibilités et difficultés de la régulation des problèmes d'environnement et de nuisance par entente spontanée entre les intéressés.
- N° 4. — Nature et prix des soins médicaux en ville. — Quelques résultats de l'étude des bilans de petites et moyennes entreprises.

1972

- N° 1. — Enquête sur les loisirs et mode de vie du personnel de la Régie Nationale des Usines Renault. — Les choix de consommation et les budgets des ménages. — Placement et Investissement. — Les budgets familiaux dans les régions de la C.E.E.
- N° 2. — Les sciences humaines devant la ville et le logement. — Qualité de la vie et choix collectifs. Consommation et statut social. — Tests d'hypothèses linéaires sur un modèle de régression.
- N° 3. — Le système d'indicateurs du VI^e Plan. — Recherche de projections cohérentes pour des variables interdépendantes. — L'arbitrage entre salaire et temps libre.
- N° 4. — L'évolution de la consommation des ménages de 1959 à 1970.

1973

- N° 1. — Rôle des valeurs et politique sociale. — A qui profite l'impôt ? Mythes et réalités. — Les entreprises financières en mutation face au commerce de l'épargne. — Les leçons d'une enquête sur les petits commerçants âgés. — Cheminement aléatoires et modèles systématiques d'intervention. Bourse des valeurs de Paris. — Les dépenses de soins médicaux au Canada de 1957 à 1969.
- N° 2. — Consommation des ménages et consommation publique «divisible». — Inflation et processus de décision. — Vers une description du mode de vie au moyen d'indicateurs.
- N° 3. — Un indicateur de morbidité. — Rémunère-t-on les études ? — Les immigrés : réflexions sur leur insertion sociale et leur intégration juridique. — Introduction à l'analyse des données ; les méthodes de classification automatique.
- N° 4. — Un premier bilan de la redistribution des revenus en France : les impôts et cotisations sociales à la charge des ménages en 1965.

1974

- N° 1. — Recherche et politique sociale. — Les facteurs démographiques et la croissance des consommations médicales. — La justice civile, sa place dans la société française.
- N° 2. — La consommation pharmaceutique en 1970. — Une définition des dépenses d'éducation des familles. — L'utilisation des études à long terme dans la planification française. — Sur les indices de distances en vue de la construction d'une classification hiérarchique.

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMÉROS

Vieillesse et classe sociale à travers deux exemples : celui des paysans bénéficiaires de l'indemnité viagère de départ et celui des petits commerçants. Aspects géographiques du système des soins médicaux. Sur les critères d'agrégation utilisés en classification automatique.

sommaire

Éditorial 3

ÉTUDES

JACQUES DREYFUS

L'essentiel ou le résidu: le cas de la planification
urbaine 5

THÉRÈSE LECOMTE, ANDRÉE ET ARIÉ MIZRAHI

Diffusion des consommations médicales de ville
dans la population en 1970..... 31

VICTOR SCARDIGLI

Les grèves dans l'économie française..... 81

RÉSUMÉS-ABSTRACTS 123

**CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

45, boulevard de la Gare, PARIS-13^e

Tél. 707-97-59

1974 n° 3

Juillet-Septembre